



RAPPORT ANNUEL
2017



CLUB CANIN CANADIEN
CANADIAN KENNEL CLUB



BFL
CANADA



NOUS FAISONS TOUTE LA DIFFÉRENCE AVEC LES MEMBRES DU CLUB CANIN CANADIEN !

Nous proposons une gamme complète de services d'assurance pour les clubs et les éleveurs ainsi qu'une assurance voyage santé individuelle et familiale hors province.

POUR PLUS D'INFORMATION, COMMUNIQUEZ AVEC :
Kris Gaetano : 416 849-3080 | kgaetano@bflcanada.ca

MESSAGE

du président du Conseil d'administration
et du directeur exécutif du Club Canin Canadien



BOB ROWBOTHAM
PRÉSIDENT, CONSEIL D'ADMINISTRATION



LANCE NOVAK
DIRECTEUR EXÉCUTIF



L'année 2017 était la dernière année du mandat de trois ans du Conseil d'administration du CCC. Le Conseil a beaucoup accompli au cours de cette dernière année : il a fait avancer le projet TI pour vous; il a revitalisé la structure des assemblées générales annuelles; et il a augmenté notre présence sur la scène mondiale des expositions canines en faisant une présentation au Congrès international des clubs canins qui s'est déroulé à Londres, en Angleterre, et en participant aux championnats nationaux de l'American Kennel Club tenus à Orlando.

Au cours de la dernière année du mandat d'un conseil, une stratégie de prudence peut être adoptée : on gère prudemment les projets en cours et on se prépare à passer le flambeau à un nouveau conseil. Toutefois, le Conseil d'administration 2015-2017 a profité de l'élan suscité au cours de son mandat pour assurer la croissance continue du Club.

En 2017, les indicateurs de rendement clés affichaient une croissance du nombre d'amateurs de chiens canadiens : les enregistrements et les inscriptions aux événements étaient en hausse et, pour la première fois depuis longtemps, les adhésions ont augmenté, bien que légèrement. Étant donné ces résultats, nous avons connu une année solide sur le plan financier. Il faut noter par contre que les revenus tirés de la location d'espace excédentaire n'ont pas augmenté. Toutefois, vers la fin de l'année 2017, grâce au travail inlassable du personnel, un nouveau locataire a signé un bail pour la période s'étendant jusqu'à la fin de notre bail, contribuant ainsi à la stabilité financière future du Club.

De nouveaux partenariats nous ont permis d'offrir plus d'avantages à nos membres en 2017. Ces partenaires ont apporté un soutien financier à nos programmes tels que les compétitions nationales pour jeunes manieurs, les remises sur les produits et services comme les dispositifs pour les éleveurs

et nuitées à l'hôtel, et même une remise sur les droits d'adhésion.

Nos membres ont démontré leur engagement et leur appui de plusieurs façons. Attirés par le nouveau séminaire du CCC et la réception de reconnaissance des membres, un très grand nombre de membres ont assisté à l'AGA. Ils ont aussi appuyé fortement l'adoption de transactions et services en ligne, ce qui augmentera la valeur du nouveau système informatique qui sera mis en place cette année. Notons aussi que plus de 90 pour cent des membres qui ont voté à l'élection et aux référendums 2017 ont eu recours au vote par voie électronique.

Le travail des divers comités et conseils du CCC est décrit dans le présent rapport annuel. Les membres bénévoles de ces comités et conseils ont travaillé fort pour étudier chaque nouveau programme, chaque modification de règlement et chaque mise à jour de politique et de règlement administratif, ainsi que toute autre question pertinente soulevée. Cela va sans dire que chaque recommandation, chaque décision et chaque approbation, parfois controversée, mais toujours importante, a été examinée soigneusement. Les membres de ces comités et conseils sont les piliers de notre organisation et leur temps et leurs efforts sont grandement appréciés.

Dans le cadre de l'Élection 2017 du Conseil d'administration, dix membres ont été réélus pour un autre mandat (y compris un membre qui représentera maintenant une autre zone). Nous pouvons donc affirmer sans crainte que la stratégie du Conseil sortant de maintenir l'élan jusqu'à la fin de son mandat fut un succès. Cela ne peut que favoriser une croissance continue.

Nous tenons à remercier tous ceux mentionnés dans le présent rapport ainsi que le personnel, les bénévoles des comités et conseils et le Conseil d'administration de leur appui au cours de l'année 2017.



PRIME MINISTER · PREMIER MINISTRE

Message du premier ministre du Canada

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à l'Assemblée générale annuelle du Club Canin Canadien (CCC).

Depuis son établissement en 1888, le CCC est devenu le plus important registre des chiens de race au Canada. Il compte actuellement près de 20 000 membres. En tant que propriétaire de chien, je salue le travail remarquable qu'effectue le CCC, et reconnaît que sa marque est synonyme d'excellence et d'intégrité.



Je remercie les organisateurs de ce merveilleux événement et toutes les personnes présentes ici aujourd'hui pour appuyer le CCC.

Je vous transmets mes plus sincères salutations et vous souhaite une assemblée mémorable!

Ottawa
2018



Jim Watson
Mayor/Maire

Office of the Mayor
City of Ottawa

110 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario K1P 1J1
Tel.: 613-580-2496
Fax: 613-580-2509
E-mail: Jim.Watson@ottawa.ca

Bureau du Maire
Ville d'Ottawa

110, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
Tél. : 613-580-2496
Télééc. : 613-580-2509
Courriel : Jim.Watson@ottawa.ca

J'ai l'immense plaisir de souhaiter la bienvenue, au nom des membres du Conseil municipal d'Ottawa, à tous les participants à **l'Assemblée générale annuelle du Club Canin Canadien (CCC)**, qui a lieu le 9 juin 2018 à l'hôtel Ramada Ottawa.

Je suis enchanté qu'Ottawa ait été choisie pour accueillir cette réunion à caractère éducatif, qui permet aux membres du CCC et aux intervenants du secteur de faire du réseautage et d'assister à des séminaires intéressants donnés par des conférenciers spécialisés sur les sujets suivants : *La reproduction et l'élevage : perfectionnez votre programme d'élevage; L'élevage, la gestion et l'utilisation des mâles reproducteurs; Comment déterminer le meilleur moment pour la reproduction – du début à la fin et L'utilité des tests des anticorps résultant des vaccins dans un programme d'élevage.*

En tant que chef du Conseil, je tiens également à saluer le Conseil d'administration du CCC, les conférenciers invités, les animateurs et les commanditaires pour les efforts, le savoir-faire et les ressources qu'ils ont consacrés à l'organisation réussie de cette rencontre d'envergure nationale.

À titre de maire de la ville hôte, j'invite les visiteurs à découvrir le Temple de la renommée des sports d'Ottawa, situé dans l'édifice historique de l'hôtel de ville, ainsi que le parc Lansdowne, qui a récemment fait peau neuve, et ses édifices patrimoniaux restaurés, de même que la nouvelle Place TD, domicile du ROUGE et NOIR d'Ottawa, équipe de la Ligue canadienne de football, et du Fury FC d'Ottawa, équipe de la United Soccer League.

Je souhaite aux participants une réunion fructueuse et enrichissante, et aux visiteurs, un séjour des plus agréables à Ottawa.

Cordialement,

Jim Watson
Maire
Ville d'Ottawa

DIRECTION DU CCC



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bob Rowbotham, président

Zone 5 - Ontario Est

Lendra Barker

Zone 1 - Nouvelle-Écosse et
Terre-Neuve-et-Labrador

H. Brian Reid

Zone 2 - Nouveau-Brunswick et
Île-du-Prince-Édouard

Linda St-Hilaire

Zone 3 - Québec

Richard Paquette

Zone 4 - Ontario Nord

Paul Oslach

Zone 6 - Ontario Ouest
(2015 à février 2017)

D^r Paul Eckford

Zone 6 - Ontario Ouest
(février 2017 à présent)

Peter Laventhall – Wolfish

Zone 7 - Ontario Centre

Larry Kereluke

Zone 8 - Manitoba

David Gilmour

Zone 9 - Saskatchewan

Sharon Derrick

Zone 10 - Alberta, Territoires du
Nord-Ouest et Nunavut

Joan Bennett

Zone 11 - Sud-Ouest de la
Colombie-Britannique

Richard Lopaschuk

Zone 12 - Intérieur de la
Colombie-Britannique et Yukon

ÉQUIPE DE GESTION

Lance Novak

Directeur exécutif

Leila Bahorie

Directrice principale, Enregistrement et
Service aux membres

Diane Draper

Directrice, Réglementation

Emily MacKinnon

Directrice, Expansion des marchés

Andrew McCallister

Directeur, Commerce électronique

Andrew Patton

Directeur, Marketing et Communications

Sandra Piperias

Contrôleuse

Rafael Telles

Directeur, Technologies de l'information

Sherry Weiss

Directrice, Événements

QUAND LE CHIOT DEVIENT PATIENT

Il n'y a pas de plus grand bonheur que celui qu'on ressent la première fois que l'on ramène un chiot chez soi! Malgré tout le soin que les nouveaux propriétaires d'un chiot mettront à se préparer à l'arrivée de ce nouveau membre de leur famille, les chiots semblent avoir un don pour se retrouver dans toutes sortes de situations étranges. Comme on dit toujours, un accident ou une maladie, c'est quelque chose qui arrive!

Vous trouverez ci-dessous des exemples d'accidents ou de maladies qui font souvent l'objet de demandes de règlement pour de jeunes chiens, que vous pouvez présenter aux nouveaux propriétaires de vos chiots.

PARVOVIROSE ET MALADIE DE CARRÉ :

La parvovirose, communément appelée « parvo », est une maladie virale hautement contagieuse qui peut affecter tous les chiens. Toutefois, les chiens et chiots non vaccinés sont ceux qui risquent le plus de contracter la maladie. Le virus s'attaque au tube digestif et se manifeste généralement chez les chiens par des diarrhées et des vomissements persistants, causant une déshydratation rapide et des dommages aux intestins et au système immunitaire de l'animal.

La maladie de Carré est un autre virus très contagieux qui s'attaque à l'appareil respiratoire, au système gastro-intestinal et au système nerveux. Le virus se transmet souvent en raison d'une exposition aéroportée à la contamination par un chien ou un autre animal infecté qui tousse ou qui éternue.



LE COÛT D'UNE CONSULTATION CHEZ LE MÉDECIN VÉTÉRINAIRE POUR OBTENIR UN TRAITEMENT POUR LA PARVOVIROSE OU LA MALADIE DE CARRÉ POURRAIT EXCÉDER 2 000 \$.



OBSTRUCTION DUE À L'INGESTION D'UN CORPS ÉTRANGER

Les chiots explorent leur environnement avec leur gueule, et c'est pourquoi il est extrêmement important de ne pas leur permettre de courir dans toute la maison, où ils ramasseront et mâcheront tout ce qu'ils trouveront sur leur chemin. Un corps étranger est un objet ou un article qui pénètre plutôt facilement dans l'organisme, mais qui finit par se coincer ou se loger dans l'intestin grêle. Parmi les corps étrangers qui sont souvent ingérés par les chiots, mentionnons les jouets d'enfants, les chaussettes et les sous-vêtements, le matériau de rembourrage d'un jouet ou d'un oreiller, des morceaux de chaussures et les bâtons.



LE COÛT D'UNE CONSULTATION CHEZ LE MÉDECIN VÉTÉRINAIRE POUR FAIRE EXTRAIRE UN CORPS ÉTRANGER POURRAIT EXCÉDER 2 500 \$.

?
Le saviez-vous

231

Nombre total de demandes de règlement pour une obstruction due à l'ingestion d'un corps étranger pour lesquelles Pets Plus Us a versé un remboursement en 2017



* Les coûts liés aux soins de routine ou préventifs, y compris, mais sans s'y limiter, les antiparasitaires, ne sont pas admissibles à un remboursement en vertu des régimes Accident ou Accident et maladie.

Les problèmes médicaux qui sont observés, symptomatiques ou diagnostiqués avant la souscription ou pendant une période d'attente, sont considérés comme préexistants et ne sont pas admissibles à une protection. La présente publicité ne donne qu'une vue d'ensemble.

© PTZ Insurance Services Ltd., une filiale en propriété exclusive de Pethhealth Inc., 2018. Tous droits réservés. Pets Plus UsSM est une division de PTZ Insurance Services Ltd.; ses produits sont souscrits par la Société d'assurance générale Northbridge compagnie Pets Plus Us est offerte dans toutes les provinces et tous les territoires. Pets Plus UsSM, Pets Plus Us & Design et les mots et les logos connexes sont des marques de commerce et la propriété de PTZ Insurance Services Ltd.

FRACTURES

La principale cause de fractures des os chez les chiots est un trauma. Le plus souvent, le chiot s'est fait frapper par une voiture, a été victime d'une chute, s'est fait piétiner ou, encore, a été malmené durement par un autre animal domestique habitant sous le même toit. Les traitements offerts et leurs coûts varient selon l'emplacement de la fracture et de son type. Une intervention chirurgicale peut être nécessaire pour réparer certaines fractures; celle-ci sera suivie d'une période de repos et, parfois, de traitements de réadaptation. Ce n'est pas un moment très amusant à passer pour votre nouveau toutou, et ce n'est pas plus agréable pour votre portefeuille!



LE COÛT D'UNE CONSULTATION CHEZ LE MÉDECIN VÉTÉRINAIRE POUR FAIRE RÉPARER UNE FRACTURE POURRAIT EXCÉDER 5 000 \$.

GASTROENTÉRITE (VOMISSEMENTS/ DIARRHÉE)

La gastroentérite est une inflammation du tractus intestinal (estomac et intestins). La plupart des causes de gastroentérite sont inconnues, mais chez les chiots, il est important d'exclure la présence de parasites. Il est également important de se rappeler que l'adaptation à un nouvel environnement peut être une période très stressante pour votre chiot, ce qui pourrait également être un facteur contributif à cette maladie. Dans la plupart des cas, avec un traitement de soutien, ce trouble gastro-intestinal disparaîtra en quelques jours.



LE COÛT D'UNE CONSULTATION CHEZ LE MÉDECIN VÉTÉRINAIRE POUR OBTENIR UN TRAITEMENT EN CAS DE TROUBLE GASTRO-INTESTINAL POURRAIT DÉPASSER 1 000 \$.

Tous les propriétaires d'animaux souhaitent que leur compagnon soit heureux et en santé. C'est pourquoi, en inscrivant vos chiots à une assurance Pets Plus Us pour une période d'essai HeadStart, vous aidez leurs nouveaux propriétaires à partir du bon pied tout en tirant le maximum d'avantages d'une police d'assurance maladie pour animaux de compagnie.

CONNAISSEZ-VOUS LES AVANTAGES EXCLUSIFS QUE NOUS OFFRONS AUX ÉLEVEURS MEMBRES DU CCC?

- Offre de couverture pour la reproduction et le système de reproduction*
- D'un rabais de 15 % que vous pouvez appliquer sur la police de vos propres animaux de compagnie avec le code d'offre CKCPET**
- D'un accès gratuit aux services d'aide téléphonique PetHelpFone^{MC} et Gamme de soins prodigués avec compassion, ainsi qu'à la ligne d'assistance antipoison Pet Poison Helpline^{MD}
- D'autres produits à valeur ajoutée pour les éleveurs Élite ainsi que pour les nouveaux propriétaires de leurs chiots

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS DÈS AUJOURD'HUI POUR COMMENCER À PROFITER DE L'OFFRE D'ESSAI HEADSTART ET DE SES AVANTAGES!



1-855-900-3644



Partenaire exclusif du CCC pour la souscription d'assurance pour animaux de compagnie

PETS + US[®]

*Certaines restrictions s'appliquent. Appeler pour plus de détails. ** Offre non valable pour la police Soins et Bien-Être.

LE CLUB CANIN CANADIEN EST HEUREUX D'ACCUEILLIR
NOS COMMANDITAIRES 2018 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE ET ÉVÉNEMENTS CONNEXES

COMMANDITAIRES PRINCIPAUX

SÉMINAIRE DU CCC



RÉCEPTION DE
RECONNAISSANCE
DES MEMBRES



TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES VEDETTES

2

PROMOTION DES INTÉRÊTS

4

AGA

7

TI POUR VOUS

8

NOUVEAUX ÉVÉNEMENTS

12

TOP DOG

14

NOUVELLES RACES

RAPPORTS

16

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

22

COMITÉS PERMANENTS ET INDÉPENDANTS

28

COMITÉS PERMANENTS

40

CONSEILS PERMANENTS

55

COMITÉS SPÉCIAUX



PHOTO EN COUVERTURE :

« Bart »

BISS AM GCH CAN GCH GYVER ORIGINAL SIN

Terrier écossais

Éleveuse/propriétaire/manieuses :

Karen Prokopetz et Kate McMillan

Photographe :

Karen Evasuik Photography

ÉQUIPE DE PRODUCTION DU RAPPORT ANNUEL

Chef de projet

Tara Merrimen

Coordonnatrice de projet

Annette Maggs

Directrice, Marketing et Communications

Emily MacKinnon

Spécialiste du marketing

Victoria Measures

Rédacteur

Reid Finlayson

Traductrice

Carole Girard

Spécialiste des médias numériques

Steven Foster

Graphiste

Stacey Sambury



CLUB CANIN CANADIEN CANADIAN KENNEL CLUB

200 Ronson Drive, bureau 400
Etobicoke (Ontario)
M9W 5Z9

Téléphone : 416-675-5511
Télécopieur : 416-675-6506

Adresse électronique : information@ckc.ca
Site Web : www.ckc.ca



PROMOTION DES INTÉRÊTS

On est déterminé en chien d'en arriver à un règlement juste

En 2017, nous avons continué de lutter de façon très active contre des règlements municipaux malavisés et des lois discriminatoires en entamant des discussions avec les intervenants clés au nom des membres du CCC et de tous les propriétaires responsables de chiens.

Le CCC a entamé le dialogue avec le gouvernement de la Colombie-Britannique et avec la SPCA sur des lois proposées visant le bien-être animal qui permettront de prendre des mesures contre tout éleveur irresponsable. Au cours de l'année dernière, le CCC a tenu un certain nombre de discussions avec des représentants et, en outre, il a invité les éleveurs membres à participer à un sondage gouvernemental de façon à s'assurer que leurs intérêts étaient bien représentés.

Nous avons le plaisir d'annoncer que le comité exécutif de la Ville de Montréal a suspendu les dispositions prévues au règlement sur le contrôle animalier qui visent des races particulières, respectant ainsi une promesse électorale de Valérie Plante, la nouvelle mairesse de Montréal. Après de nombreuses consultations publiques,

une refonte complète de la législation est prévue pour 2018.

La Division des normes et de la délivrance de permis de la ville de Toronto a examiné récemment son règlement sur le contrôle des animaux pour déterminer comment en arriver à un juste équilibre en matière de comportement des animaux, responsabilités des propriétaires et sécurité publique. Le CCC a encouragé ses membres de la région du Grand Toronto à participer au sondage sur la modification du règlement en vue de responsabiliser les propriétaires de chiens de la ville de Toronto et il a aussi présenté un énoncé de position. Les résultats du sondage ont fait partie du rapport de la ville transmis au comité des normes et de la délivrance de permis.

Nous continuons de préconiser l'utilisation de techniques de dressage d'un chien par renforcement positif. Nous croyons que l'influence positive d'un propriétaire et de bonnes techniques de dressage sont les ingrédients essentiels pour un animal de compagnie obéissant et docile. ●

AGA





Membres dévoués et généreux commanditaires

L'Assemblée générale annuelle 2017 a eu lieu le 10 juin à Calgary, en Alberta, et a attiré plus de 75 participants. Du nouveau pour 2017 : le séminaire inaugural du CCC qui offrait une matinée de formation pour les éleveurs.

La D^{re} Carol Graham, vétérinaire honoraire du CCC pour 2016, et la D^{re} Gayle Watkins d'Avidog International ont fait des présentations sur le moment optimal pour la reproduction et l'importance des premiers mois d'un chien. Le séminaire a suscité un formidable intérêt et était réservé bien à l'avance.

Lors de la réception de reconnaissance des membres, nous avons rendu hommage aux gens de la zone 10 qui illustrent l'esprit bénévole. Des prix ont été présentés aux membres de longue date, aux juges distingués ainsi qu'aux manieurs, entraîneurs et mentors qui ont fait des efforts supplémentaires pour faire avancer les objectifs du Club et de ses membres et de s'assurer que le monde de la cynophilie canadienne est respecté et reconnu.

Nous remercions nos commanditaires généreux : Purina Pro Plan, commanditaire principal du séminaire du CCC, Les Assurances Pets Plus Us, commanditaire principal de l'AGA, ainsi que Solutions aux commerçants TD, pavliks.com, Bass Pro Canada, BFL Canada et Ricoh.

En outre, nous tenons à remercier Sharon Derrick, membre du Conseil d'administration représentant la zone 10, et tous les bénévoles de leurs efforts assidus qui ont fait de l'AGA 2017 un succès mémorable. ●

Solutions de gestion de la relation client

pavliks.com a apprécié collaborer avec le Club Canin Canadien sur le nouveau portail des membres.

Nous apportons des solutions de gestion de la relation client aux entreprises qui souhaitent améliorer leurs opérations à l'aide de la technologie.

Solutions de gestion de la relation client incluent :

- Gestion de cas
- Gestion des événements
- Gestion des finances
- Marketing électronique automatisé de pointe
- Portail Web moderne



Pour de plus amples renseignements, visitez – www.pavliks.com

Ne manquez pas la présentation sur le portail des membres à l'AGA!

Le Club Canin Canadien et **pavliks.com** s'engagent à donner entière satisfaction aux membres.

pavliks.com est fier d'appuyer le Club Canin Canadien.



Visitez www.pavliks.com ou composez le numéro sans frais 877-728-5457.

pavliks.com
making IT work for you™

TI POUR VOUS

Conception et construction du tableau de bord des membres

Étant donné que le projet TI pour vous sera lancé en 2018, le comité directeur aura rempli son mandat, dans le cadre duquel il aura offert aux membres la possibilité de jouer un rôle dans la construction du nouveau système informatique.

En août 2017, nous avons invité les membres du CCC à participer à un sondage en ligne conçu pour évaluer diverses caractéristiques pour le futur tableau de bord des membres. Les caractéristiques comprenaient une variété de composantes, y compris une liste des chiens du propriétaire, le statut des demandes en attente, des liens menant à des tâches courantes comme l'enregistrement d'une portée, et l'accès à une fonction d'aide améliorée. Dans le cadre du sondage, on incitait les participants à évaluer l'importance d'avoir ces fonctionnalités sur leur tableau de bord personnalisé.

Plus tard au cours de l'année, on a recruté un groupe d'utilisateurs membres à travers le pays pour participer à un test d'utilisation visant à établir si le site Web remplissait ses fonctions. L'objectif était d'identifier tout problème et de déterminer le degré de satisfaction des participants à l'égard du site Web et de ses diverses composantes.

Le sondage sur le tableau de bord et le test d'utilisation ont par la suite aidé les équipes de conception et de construction à identifier les problèmes potentiels. Cela est important puisqu'il



est toujours moins coûteux d'identifier et de régler les problèmes plus tôt que plus tard, et les chances de succès sont beaucoup plus grandes.

Le lancement du projet TI pour vous est prévu pour 2018. Chose certaine, ce projet fournira à nos membres une technologie précieuse qui améliorera leur expérience en ligne et rendra plus simple et plus rapide leurs transactions avec le CCC. ●

NOUVEAUX ÉVÉNEMENTS



PHOTO : « Baloo » • Retriever du Labrador • Photographe : Hollie Murphy • Propriétaire : Lindsay Cameron



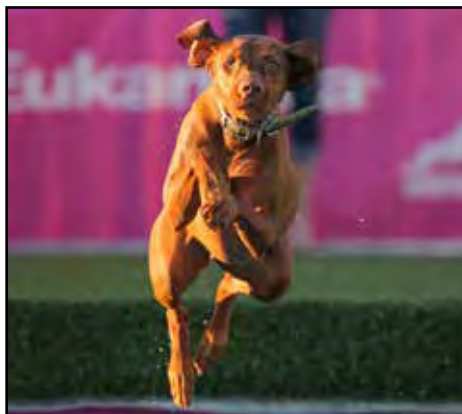
Une liste grandissante d'événements canins

En 2017, le CCC a annoncé qu'il reconnaîtra les titres de deux nouveaux sports canins à partir de cette année. La North American Diving Dogs et la Barn Hunt Association ont toutes les deux été bien accueillies au sein de la famille grandissante de partenaires du CCC qui appuient les événements sportifs pour chiens.

Le plongeon canin est une compétition de distance. Les chiens plongeurs courent sur un quai de 12 mètres de long et s'élancent au bout du quai aussi loin que possible dans l'eau pour aller récupérer un jouet favori qui est lancé. Les compétitions de chiens plongeurs comprennent cinq catégories allant de novice à élite et deux classes : classe ouverte et classe pour petits chiens.

La chasse en grange (*Barn Hunt*) s'inspire des rôles traditionnels de nombreuses races qui servent à éliminer la vermine destructrice des fermes, des granges, des lieux d'entreposage des récoltes et des foyers. Lors de la chasse en grange, les chiens doivent repérer les rats qui se trouvent en toute sécurité dans des tubes aérés dissimulés dans de la paille et des balles de foin. L'événement est chronométré et comprend trois catégories de hauteur de chiens. La chasse en grange offre différents niveaux de compétition et l'occasion d'obtenir des titres et des championnats.

Nous attendons avec impatience cette saison remplie de grands plaisirs et d'événements auxquels participeront deux nouveaux groupes d'amateurs de sports canins. ●



Plongeon canin



Chasse en grange

 **PURINA**
PRO PLAN
UNE NOURRITURE D'EXCELLENCE™

Des récompenses exclusives pour les éleveurs*

Joignez-vous au Purina Pro Club^{MD} dès aujourd'hui

- ✓ Chaque sac de nourriture Pro Plan^{MD} vous permet d'obtenir des **bons-rabais** Purina Pro Club^{MD} à utiliser lors de votre prochain achat
- ✓ Accumulez des **Pro Points** à échanger contre de la marchandise Purina Pro Club^{MD} de grande qualité
- ✓ Recevez des trousse pour **chiot gratuites** à remettre aux nouveaux propriétaires de chiots
- ✓ Obtenez des bons-rabais **Purina Pro Club^{MD}** pour chaque trousse pour chiot que vous commandez

Pour vous joindre au club dès
aujourd'hui, envoyez un courriel à:
proclubcan@purina.nestle.com

* L'adhésion est ouverte aux gens tirant un revenu de l'élevage des chiens, à temps partiel ou temps plein.

Année après année, des chiens exceptionnels carburent à la nourriture Pro Plan^{MD}



Les 11 des 12 derniers lauréats du prix Meilleur chien de l'exposition canine de Westminster étaient nourris avec de la nourriture Pro Plan^{MD}*

*Les maîtres ou propriétaires de ces champions peuvent avoir reçu de la nourriture PRO PLAN en tant qu'ambassadeurs de Purina.



En 2017, 8 des 10 meilleurs chiens de conformation du CCC étaient nourris avec de la nourriture Pro Plan^{MD}

Pro Plan^{MD} est synonyme de nutrition avancée. Tout ce que nous faisons repose sur un seul objectif : offrir de la nourriture qui contribue à faire ressortir le meilleur de votre chien.

Purina^{MD} Pro Plan^{MD} est fière de commanditer le Club Canin Canadien.



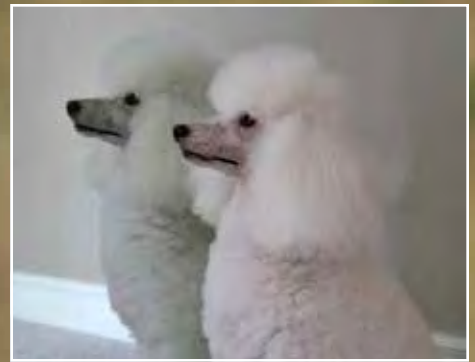
Apprenez-en plus sur www.tryproplan.ca/fr



Votre petit compagnon, notre passion.SM



Top Dog en conformation, chien d'eau portugais, **GCH CLAIRCREEK FARO DO ATLANTICO**
 Éleveuses : Donna Gottdenker et Joan Gatfield – Propriétaire : Donna Gottdenker
 Manieur : Edgar Rojas (Photo courtoisie de Jolie Janssen)



Top Dog en obéissance, caniche moyen, **GMOTCH BELCOURT COOL DUDE**
 Propriétaire et manieuse : Lee Kozicki



Top Dog en rallye obéissance, retriever doré, **GMH et MOTCH ZANIRI'S CUSTOM COUPE RAE3, TD, WCX, DDX**
 Propriétaires : Lori Little et Kathryn Poirier
 Manieuse : Kathryn Poirier



Top Dog en agilité, terrier wheaten à poil doux, **AGMCH MAROLOU RUN MCCLEAN CGN, AGMXV7, AGMXJV6, XPV, JTV, AGSCV, CD, RE, AGMX2**
 Propriétaire et conductrice : Diane Guillotte



Top Dog en beagle, **FTCH AWFUL BAWLIN EXTINGTER**
 Propriétaire : David Chafe



Top Dog en course sur leurre, whippet, **FIREWORKS JUST BERNADETTE FCHX**
 Propriétaire : Linda Smith



Top Dog en chasse sur gibier tiré (ouverte), pointer, **FTCH, AFTCH et NAFTCH FASTFORWARDS BK GUNNER**
 Propriétaire : Sergio Velez



Top Dog en retriever combiné tout âge, retriever du Labrador, **FTCH et AFTCH THE SPRINGWATERS MR Y OF TAMSU QFTR**
 Propriétaire : John Mairs



Top Dog en épagneul tout âge (ouverte), épagneul springer anglais, **FTCH FLUSHINGWING BLUENOSE**
 Propriétaire : Ranald Simms

TOP DOG

Un plan pour la croissance et l'engagement



PHOTO : « Kingsley » • Lévrier anglais • Photographe : Dean Lake • Propriétaire : Linda Zucker

croître le nombre d'amateurs de sports canins. Cet ambitieux plan de promotion qui s'appuie grandement sur les médias sociaux est une stratégie qui vise à tirer profit de l'enthousiasme naturel généré par ces chiens.

L'annonce annuelle des résultats officiels Top Dog est devenue une célébration qui s'échelonne sur plusieurs semaines et qui met en valeur les compétences exceptionnelles observées dans les enceintes de conformation, d'obéissance et d'agilité ainsi que sur le terrain. En janvier, les points obtenus au cours de l'année qui vient de s'écouler sont additionnés et les résultats sont accompagnés d'histoires uniques racontant les hauts et les bas, les décisions contestées et les victoires inoubliables.

Les chiens Top Dog, des chiens remarquables qui font preuve d'un incroyable esprit de compétition, attirent le grand public et nous offrent la possibilité d'initier les gens et de faire

La campagne Top Dog offre aussi une occasion unique aux commanditaires corporatifs avertis. Grâce à l'équipe de vente déterminée du CCC, nous avons accueilli à bord les gens du Purina Pro Plan.

« Nous voulons faire partie de ce parcours » dit Sal Polito, vice-président – nutrition chez Nestlé Purina PetCare Canada. « Purina® Pro Plan® est fondé sur l'engagement à aider les propriétaires de chiens à faire ressortir le meilleur de leurs chiens. Nous voulons les accompagner à chaque étape pour les encourager et les soutenir, et célébrer avec toutes les équipes Top Dog les victoires et les accomplissements en cours de route. »

Quel beau plan! ●

NOUVELLES RACES

Douze nouvelles races : un ferme engagement envers la croissance

Les caractéristiques qui décrivent un chien de race pure ont tendance à enflammer la passion des éleveurs. Cette passion est le moteur de la promotion et de la reconnaissance de chacune de nos races enregistrées.

En 2017, grâce à l'appui de nos membres, le CCC a fait de grands pas en avant pour introduire douze nouvelles races de chien dans notre liste de races reconnues. Le processus entrepris par les éleveurs fut un vrai défi, et les progrès témoignent de leur ferme engagement envers leur race respective.

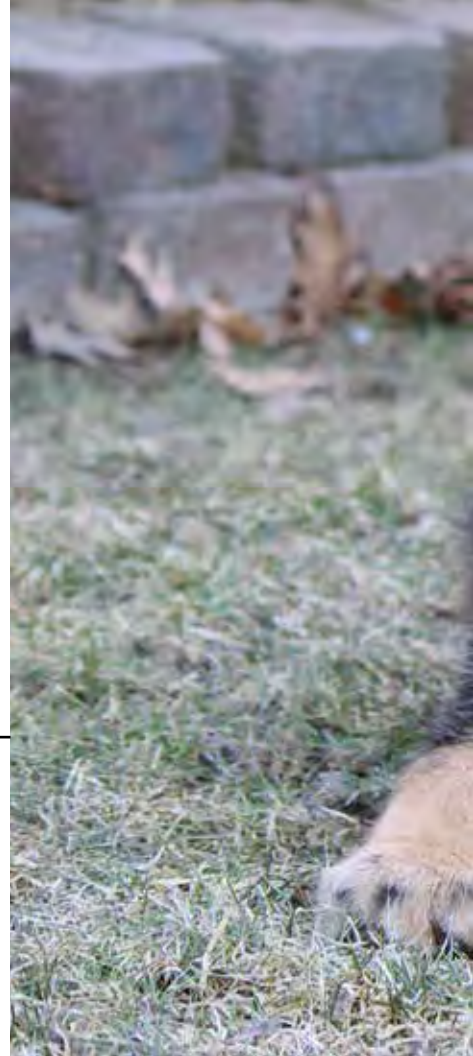
En tant qu'organisme constitué en vertu de la *Loi sur la généalogie des animaux*, le CCC doit élaborer des conditions d'admissibilité qui servent à établir les caractères principaux de chaque race permettant même aux personnes ayant une connaissance limitée d'une race de la distinguer d'une autre.

Ayant élaboré un certain nombre de nouvelles conditions d'admissibilité, le CCC était en mesure de faire avancer la reconnaissance de douze nouvelles races. Après une consultation couronnée de succès auprès des membres du CCC, le CCC a fait demande auprès d'Agriculture et Agroalimentaire

Canada pour modifier nos *Règlements administratifs* pour y inclure les races suivantes :

- Berger d'Anatolie
- Kelpie australien
- Terrier noir russe
- Chien finnois de Laponie
- Terrier du Glen of Imaal
- Lagotto romagnolo
- Mudi
- Berger portugais
- Terrier chasseur de rat
- Shikoku
- Chien d'eau espagnol
- Dogue du Tibet

Sous réserve de l'approbation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le CCC attend avec impatience de pouvoir accueillir ces nouvelles races distinctives au sein de la famille des races du CCC. ●



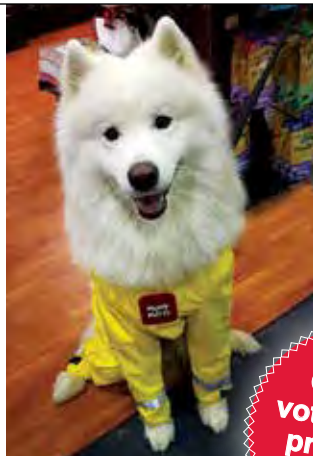


Le véritable
manteau pour
chiens **Muddy Mutts**
qui protège le
dessous du corps
et les jambes

FABRIQUÉ
AU CANADA

Inscrire le code « **CKC10** » pour
obtenir un rabais de 10 % sur
la totalité de vos achats à
www.muddymutts.ca

À utiliser une seule fois,
et l'offre prend fin le 31 août.



**Gardez
votre chien
propre et
sec.**



Les indicateurs de rendement clés (IRC) illustrent le bien-être financier du Club à partir de diverses perspectives harmonisées avec le plan stratégique. Ils ne sont pas statiques étant donné qu'ils peuvent être modifiés et/ou remplacés lorsque les objectifs du Club évoluent.

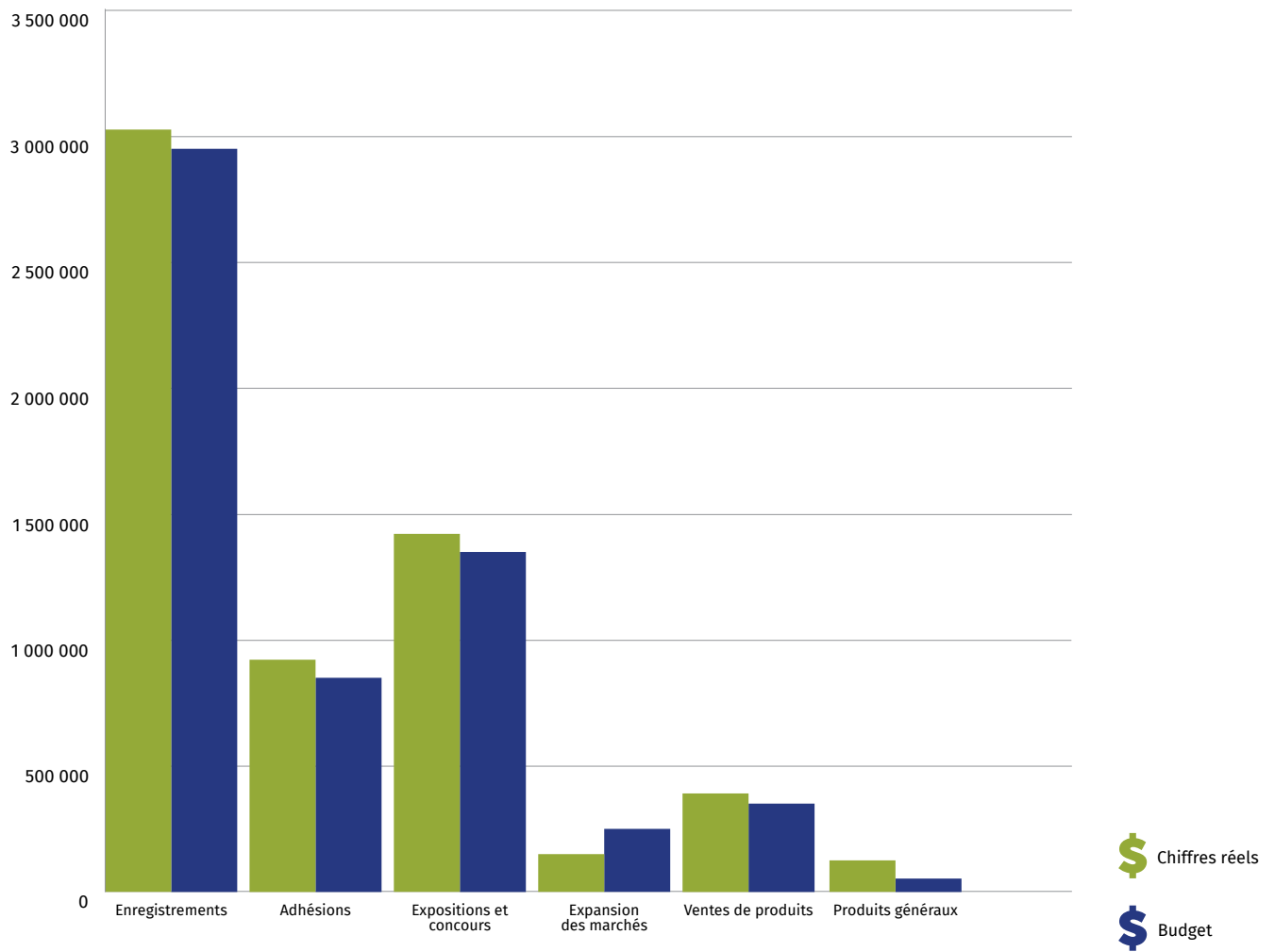




PHOTO : « Maple » • Eurasier • Photographe : Judi Neumeyer • Propriétaire : Judi Hunt

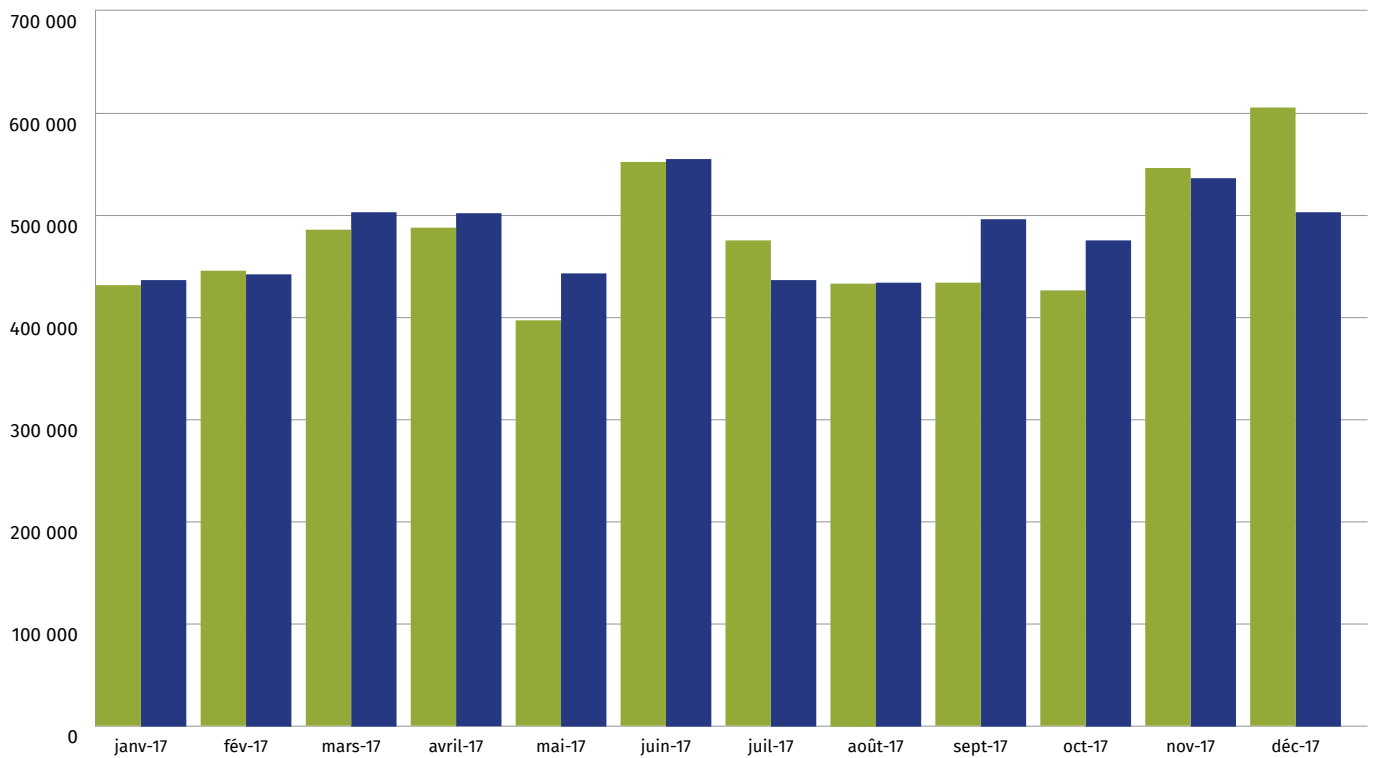
INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

PRODUITS - CUMUL EN DÉCEMBRE 2017 - CHIFFRES RÉELS COMPARÉS AU BUDGET

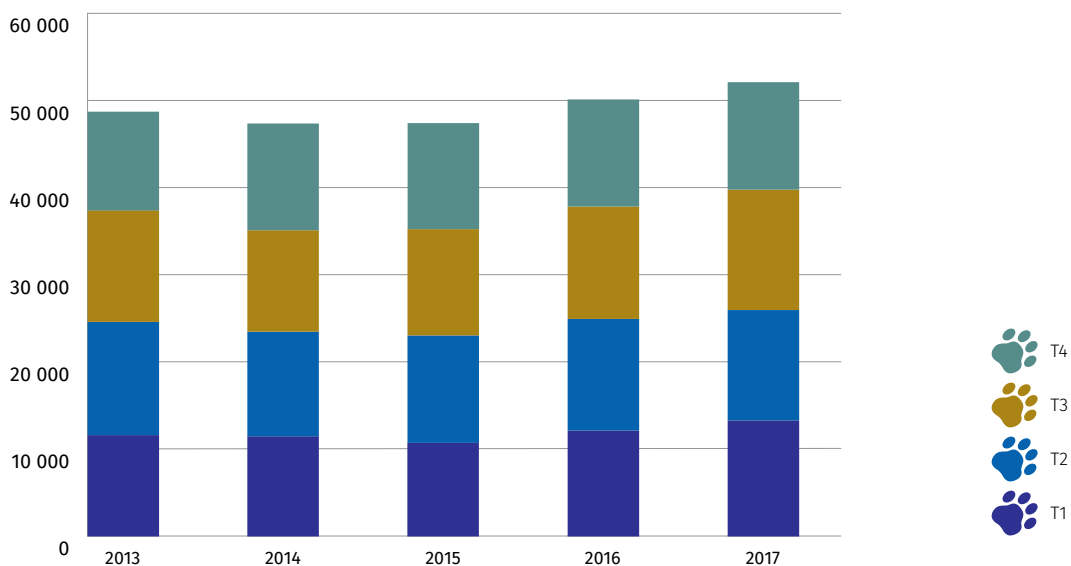


CHARGES MENSUELLES - CHIFFRES RÉELS COMPARÉS AU BUDGET

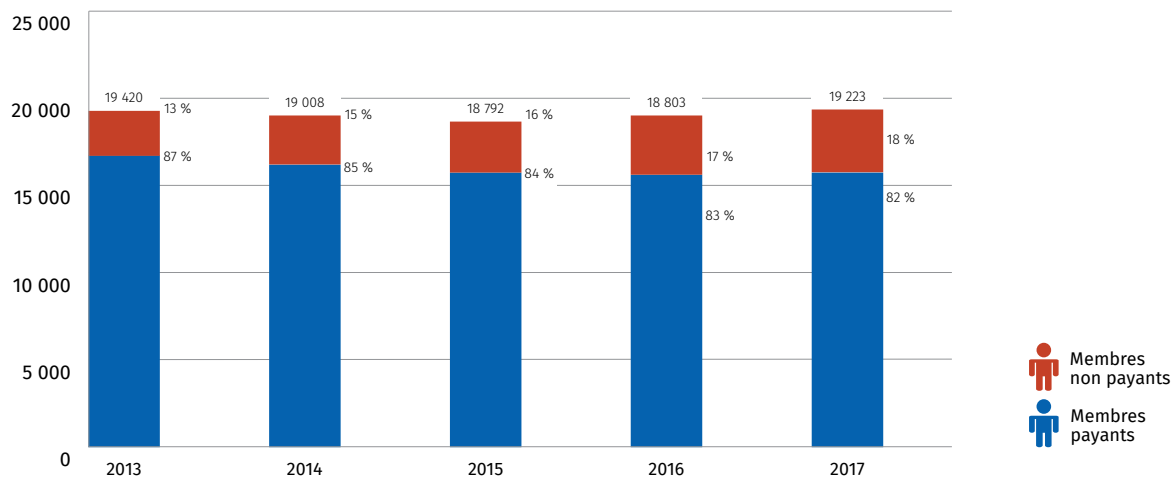
Points saillants financiers



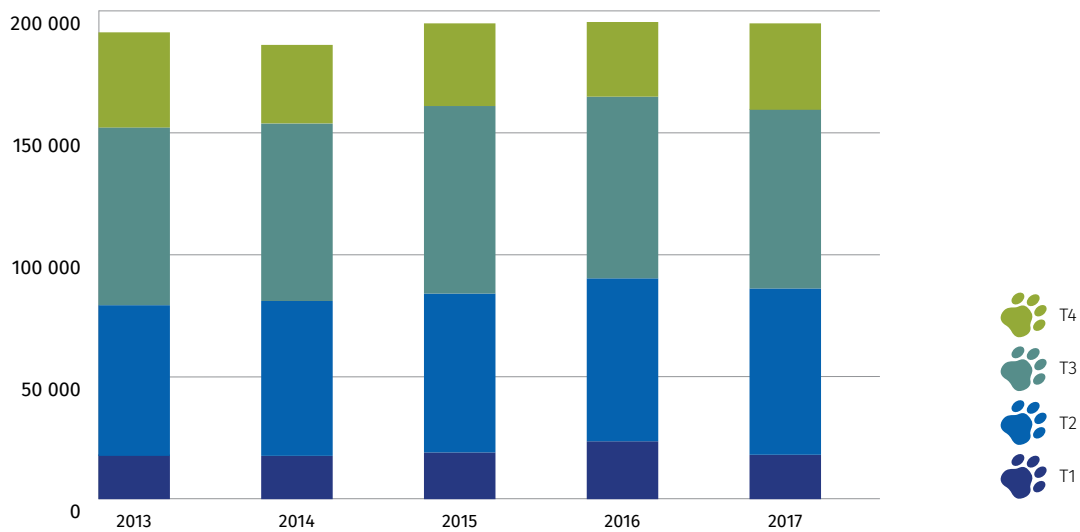
ENREGISTREMENTS DE CHIENS



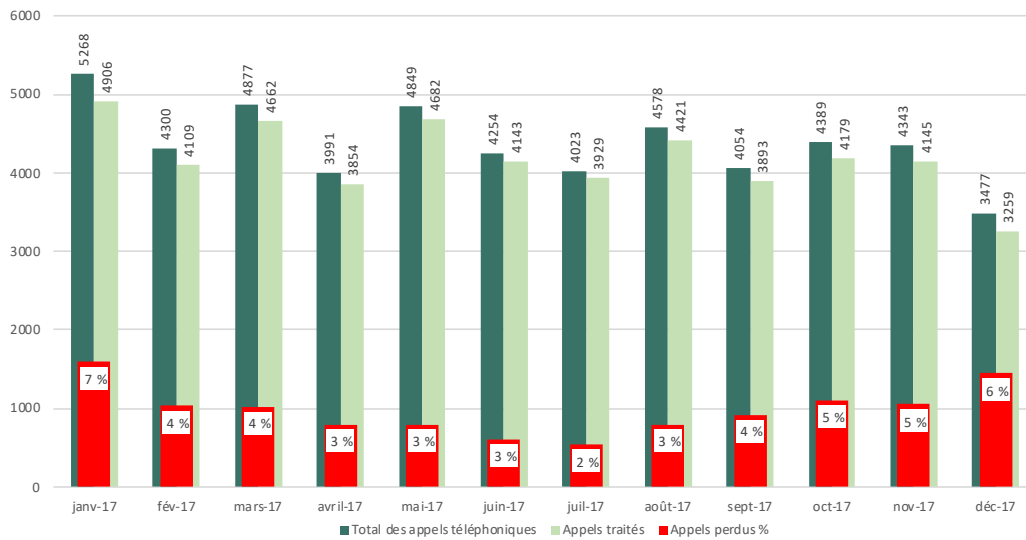
ADHÉSIONS



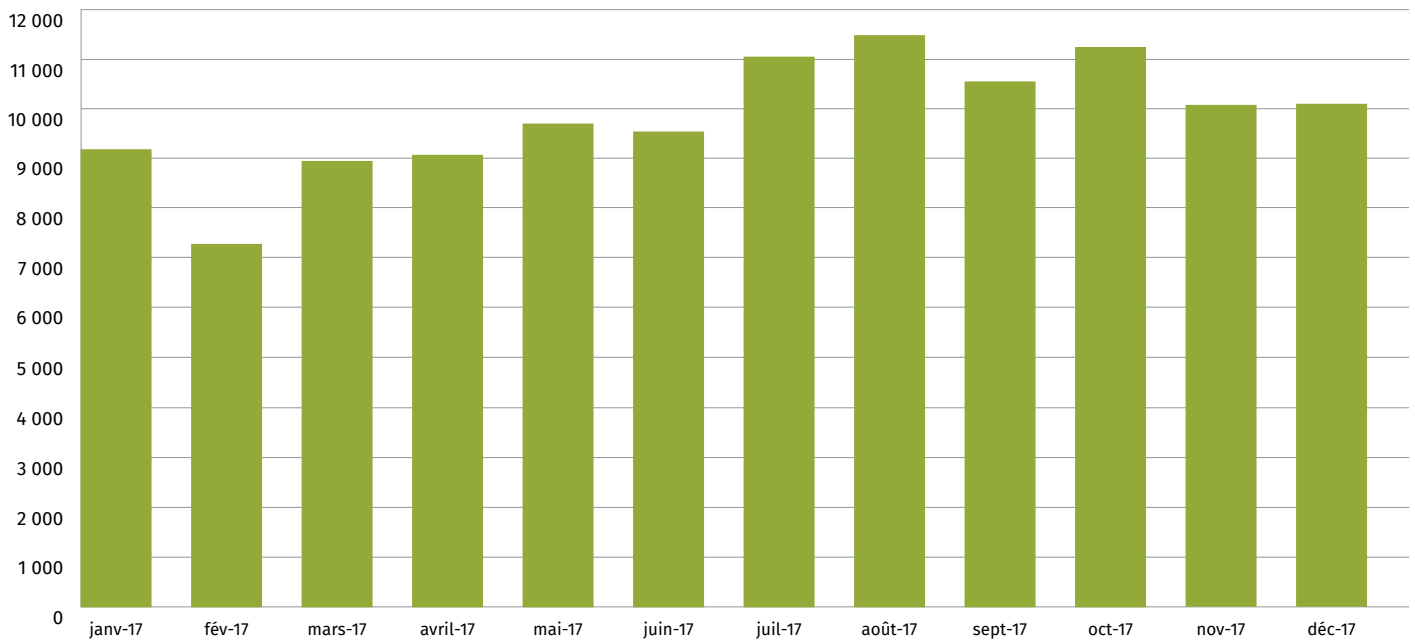
INSCRIPTIONS AUX ÉVÉNEMENTS



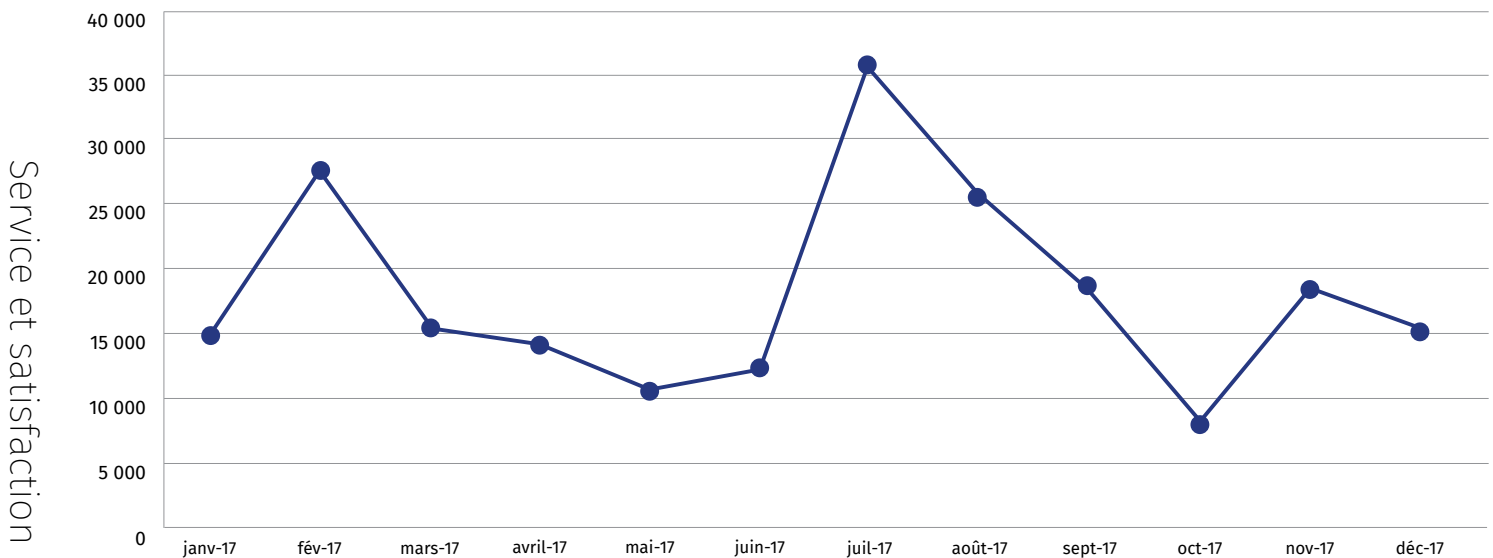
ANALYSE DES APPELS TÉLÉPHONIQUES



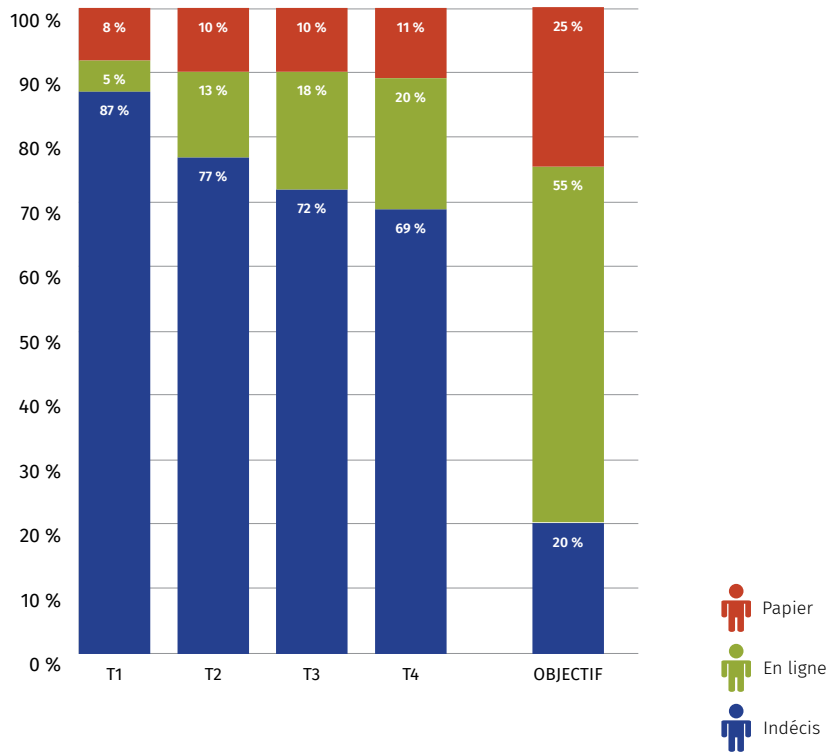
RENOIS À PARTIR DE LA PUPPY LIST VERS LES PAGES DES ÉLEVEURS ET DES CLUBS



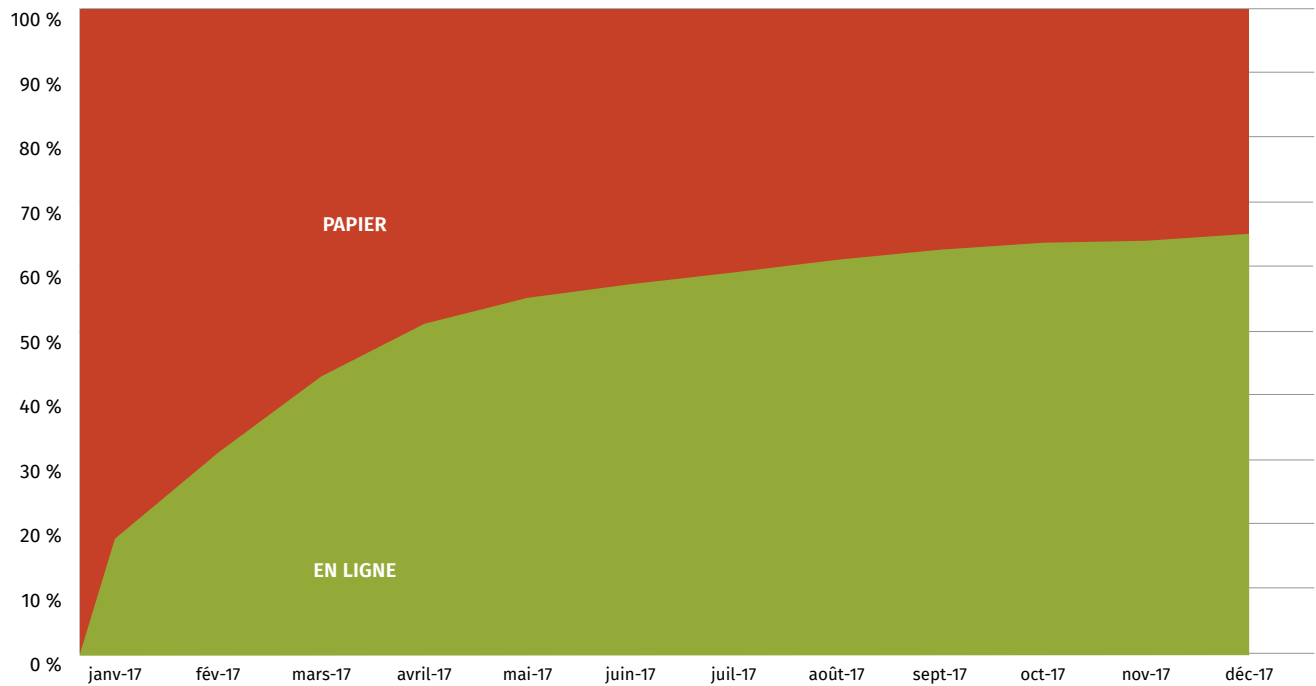
UTILISATEURS ENGAGÉS DE LA PAGE FACEBOOK DU CCC



PASSAGE AUX OPÉRATIONS SANS PAPIER




PRÉFÉRENCES RELATIVES AUX TRANSACTIONS



Efficacité grâce à l'automatisation

Les comités permanents et indépendants sont nommés conformément aux *Règlements administratifs* et au *Manuel des politiques et des procédures*. Les comités permanents et indépendants doivent se composer de membres du Club qui ne siègent pas au Conseil d'administration. Ils doivent être autonomes et exercer leurs pouvoirs indépendamment du Conseil d'administration.



A small black and white dog with large upright ears, likely a Fox Terrier miniature, stands in a grassy field. The dog is facing forward, looking slightly to the right. The background is a soft-focus green field.

COMITÉS PERMANENTS ET INDÉPENDANTS

PHOTO : « Lisl » • Fox terrier miniature • Photographie / Propriétaire : Marie Newell



CANADIAN DOG Fancier

www.CanadianDogFancier.com

**In Print or Online
CDF IS THE
"JUDGES CHOICE!"**



Announcement disponible en anglais seulement

Canada's LARGEST Purebred Dog Publications

Comité d'appel

Conformément aux *Règlements administratifs*, le Comité d'appel, un comité permanent et indépendant, est nommé par le Conseil d'administration dans son ensemble. Ses pouvoirs et ses responsabilités sont tels que définis dans les *Règlements administratifs*. Lors de la réunion du Conseil d'administration tenue le 19 mars 2017, cinq membres votants du Club ont été nommés au Comité d'appel pour un mandat de trois ans.

Directrice : Diane Draper

Président du comité :

(du 1^{er} janvier au 18 mars 2017) Michael Catton
(nommé le 2 mai 2017) Robert Lindey

Membres :

Gail Forsythe	Calgary, Alb.
D. Bruce Fraser	Surrey, C.-B.
William Miller	Milverton, Ont.
Anil Singh	Vancouver, C.-B.
Lionel Whittaker	Edmonton, Alb.

Le Comité d'appel s'est réuni les 25 et 26 septembre 2017 au siège social du CCC à Etobicoke, en Ontario, et a rendu des décisions concernant les appels suivants :

- **L'appelant a interjeté appel de la décision du Comité de discipline de rejeter la plainte alléguant une violation des *Règlements des expositions de conformation*.**
Le Comité d'appel a rejeté l'appel et a confirmé la décision du Comité de discipline.
- **L'appelant a interjeté appel de la décision du Comité de discipline de réprimander l'appelant pour la plainte alléguant une violation des *Règlements administratifs du CCC, du Code de déontologie pour membres du CCC et du Code de déontologie pour juges*.**
Le Comité d'appel a rejeté l'appel et a confirmé la décision du Comité de discipline de réprimander l'appelant. De plus, il a imposé à l'appelant des frais d'enquête et d'audience de 250,00 \$.
- **L'appelant a interjeté appel de la décision du Comité de discipline de rejeter la plainte alléguant une violation des *Règlements des concours sur le terrain pour chiens d'arrêt*.**
Le Comité d'appel a accueilli l'appel et a conclu qu'il n'y avait pas de preuve de conduite antisportive. De plus, il a ordonné que les frais d'appel soient remboursés à l'appelant.
- **L'appelant a interjeté appel de la décision du Comité de l'enregistrement de refuser la demande de l'appelant pour autoriser l'enregistrement d'une portée sans la signature du propriétaire de la mère.**
Le Comité d'appel a rejeté l'appel et a confirmé la décision du Comité de l'enregistrement.

- **L'appelant a interjeté appel de la décision du Comité de l'enregistrement d'exiger la production des registres d'élevage de l'appelant.**

Le Comité d'appel a rejeté l'appel et a confirmé la décision du Comité de l'enregistrement.

- **L'appelant a interjeté appel de la décision du directeur exécutif de suspendre l'appelant pour la plainte alléguant une violation des *Règlements administratifs du Club et de la Loi sur la généalogie des animaux*.**

Le Comité d'appel a rejeté l'appel et a confirmé la décision du directeur exécutif de suspendre l'appelant des prérogatives du Club pour une période de 90 jours. De plus, il a imposé à l'appelant des frais d'enquête de 150,00 \$.

Au moment de la rédaction du présent rapport, quatre appels étaient en instance : trois appels relatifs à des décisions du Comité de discipline et un appel relatif à une décision du directeur exécutif.

Le tout respectueusement soumis par
Robert Lindey, président
Comité d'appel

Comité de vérification

Conformément aux *Règlements administratifs*, le Comité de vérification, un comité permanent et indépendant, est nommé par le Conseil d'administration dans son ensemble. Ses pouvoirs et ses responsabilités sont tels que définis dans les *Règlements administratifs*.

Le Comité de vérification est chargé d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités fiduciaires en agissant à titre de conseiller dans l'élaboration de la politique financière, l'évaluation de l'environnement de contrôle, l'examen des états financiers et la nomination de vérificateurs externes.

Directrice : Sandra Piperias
Agente de liaison du Conseil : Joan Bennett
Président du comité : Murray Botterill, CPA CMA

Membres :
Shelley Camm, CPA CMA Orangeville, Ont.
Ted Doane, FCPA FCA Halifax, N.-É.

Le Comité de vérification s'est réuni quatre fois en 2017. Le comité aide le Conseil d'administration dans les délibérations nécessaires à l'exécution du mandat du Conseil et assume les responsabilités et les devoirs particuliers qu'on lui confie. Les membres du Comité de vérification sont des comptables professionnels agréés.

Le Comité de vérification a aidé le Club Canin Canadien lors du choix des vérificateurs externes et de leurs services et du processus de vérification annuelle, y

compris l'examen des états financiers vérifiés, de la lettre de recommandations et de la documentation relative au processus de vérification. Le comité a examiné les investissements stratégiques de l'organisme et il a suivi la santé financière du Club Canin Canadien en examinant les états financiers mensuels, les rapports financiers trimestriels et les budgets de fonctionnement et d'immobilisations annuels. En outre, le comité a assuré la surveillance financière du projet TI pour vous.

Le Comité de vérification doit examiner de près les conventions comptables de l'organisme. Au cours de l'année, le comité a examiné les politiques d'autorisation financière et de pouvoir de signature ainsi que la politique de lutte contre la fraude, et il a fourni ses commentaires.

Le tout respectueusement soumis par
Murray Botterill, CPA CMA, président
Comité de vérification

Comité de discipline

Conformément aux *Règlements administratifs*, le Comité de discipline, un comité permanent et indépendant, est nommé par le Conseil d'administration dans son ensemble. Ses pouvoirs et ses responsabilités sont tels que définis dans les *Règlements administratifs*.

Directrice : Diane Draper
Président du comité : Karsten Kaemling

Membres :
Lucy Bender Ottawa, Ont.
Alan Parkinson Regina, Sask.
Corinne Walker Winnipeg, Man.
Robert Whitney Castleton, Ont.

Le Comité de discipline s'est réuni au siège social du CCC à Etobicoke, en Ontario, le 11 mars, le 27 mai, les 8 et 9 juillet et le 4 novembre, et a entendu 72 affaires.

Dans six des cas, des individus ont comparu en personne et souvent étaient accompagnés de représentants et de témoins qui ont fourni une preuve orale au comité. Le comité a aussi jugé trois cas par téléconférence.

Conformément à la Procédure RE002 – Inadmissibilité à annoncer sur la *Puppy List* [Motion du Conseil n° 41-12-15], le Comité de discipline doit examiner les décisions rendues par le siège social qui privent un membre du droit d'utiliser la *Puppy List* étant donné qu'il a omis d'adhérer aux conditions d'adhésion. Au total, le comité a examiné 27 affaires et dans chaque cas, il a confirmé la décision du siège social de priver le membre de ce droit.

Au moment de la rédaction du présent rapport, soit le 18 janvier 2018, 12 des 80 dossiers ouverts en 2017 n'avaient pas encore été réglés : trois décisions sont

frappées d'appel et neuf causes seront entendues en 2018. Le Comité de discipline a imposé des frais d'enquête et d'audience s'élevant à 8 600 \$, dont 2 150 \$ ont été payés.

Le Conseil d'administration a nommé un Comité de discipline spécial en vertu de la motion n° 11-10-17 pour entendre une cause le 4 novembre : la décision sera peut-être frappée d'appel.

En 2017, 136 dossiers de non-délivrance de certificat ont été ouverts et 96 de ces dossiers sont maintenant classés. Parmi les 96 dossiers classés, 14 dossiers de Comité de discipline ont été ouverts. Selon l'article 15.1 des *Règlements administratifs*, les plaintes pour une première infraction présumée relatives à la non-délivrance d'un certificat d'enregistrement relèvent de la compétence du directeur exécutif, alors neuf autres dossiers ont été ouverts pour renvoi au directeur exécutif.

Le tout respectueusement soumis par
Karsten Kaemling, président
Comité de discipline

Comité de l'enregistrement

Conformément aux *Règlements administratifs*, le Comité de l'enregistrement, un comité permanent et indépendant, est nommé par le Conseil d'administration. Ses pouvoirs et ses responsabilités sont tels que définis dans les *Règlements administratifs*.

Directrice : Leila Bahorie
Président du comité : Ray Iredale

Membres :
Lorraine Burch Carlisle, Ont.
Dwain McLean New Maryland, N.-B.
Jo Ann Pavey Barrie, Ont.
Elaine Whitney Castleton, Ont.

En 2017, le Comité de l'enregistrement s'est réuni trois fois au siège social du CCC à Etobicoke, en Ontario. Le comité a siégé six jours au cours desquels il a entendu 81 affaires. Le nombre de personnes aux audiences était plus élevé et un bon nombre de présentations ont eu lieu. Le comité a entendu onze affaires où les individus ont comparu en personne et souvent étaient accompagnés de représentants et de témoins qui ont fourni une preuve orale au comité. Le comité a aussi jugé onze cas par téléconférence.

Remerciements au personnel : Le Comité de l'enregistrement remercie M^{me} Leila Bahorie, directrice principale de la Division de l'enregistrement et du Service aux membres, son personnel et M^{me} Priya Bunsee, coordonnatrice administrative, de leur excellent appui au cours de l'année.

Remerciements aux membres du comité : Je tiens à remercier Lorraine Burch, Elaine Whitney, Jo Ann Pavey et Dwain McLean de leur compétence, de leur expérience et de leur professionnalisme.

Statistiques 2017

- 178 dossiers concernant des questions d'enregistrement ont été ouverts en 2017 et 93 dossiers ont été classés puisque le personnel a pu régler ces questions
- 81 dossiers de Comité de l'enregistrement ont été examinés, y compris 4 dossiers de 2016
- 5 dossiers ont été renvoyés au Comité de discipline
- 16 dossiers ont été renvoyés au Conseil d'administration
- 3 dossiers ont été renvoyés au Comité d'appel
- 3 dossiers ont exigé une analyse de l'ADN
- 3 dossiers ont exigé des registres privés d'élevage

Insémination artificielle

Au total, on a enregistré 174 portées provenant d'une insémination artificielle. Du sperme congelé a été utilisé 150 fois et du sperme réfrigéré a été utilisé 24 fois.

Comité d'examen

149 dossiers ont été ouverts pour examiner des chiens importés au Canada qui sont inscrits dans des registres de clubs qui ne figurent pas sur la Liste des livres des origines étrangers reconnus du CCC et 122 dossiers ont été classés.

Le Comité de l'enregistrement a annulé l'enregistrement des chiens suivants :

Comme prévu aux articles 27.9 et 28.12 des Règlements administratifs du CCC, le Comité de l'enregistrement a annulé l'enregistrement des chiens suivants :

Le schnauzer (nain) femelle nommé Charna Dar Of Thedogwoods (1135408) et le schnauzer (nain) mâle nommé Magnum P Instigator (1135428) qui ont été enregistrés fausement.

Le braque (allemand à poil court) femelle nommé Jadefield's Denim And Pearls (CC651397). On a enregistré le chien de nouveau en utilisant le numéro d'enregistrement de portée exact 1133199CA, et un nouveau certificat indiquant l'information exacte a été délivré.

La portée de terriers de Boston née le 14 mai 2013, numéro 1117483AJ, élevée par Vivian Parfeniuk de Radway, en Alberta, annulée dans les registres du CCC conformément à l'article 27.9 des Règlements administratifs du CCC.

Le berger australien mâle nommé Red Bull Summum Please (UE480509) et toutes les portées et les chiens individuels issus de ce chien qui sont énumérés ci-

dessous, annulés conformément aux articles 22.1, 22.2, 22.3, 27.9 et 28.12 des Règlements administratifs du CCC et au chapitre IV, section I – Politique concernant l'analyse de parenté (analyses de l'ADN) et section M – Registres privés d'élevage du *Manuel des politiques et des procédures* :

UL239436AU	AU527333, AU527334, AU527335, AU527336, AU527337, AU527338, AU527339, AU535089, AU535090
UL239436BU	BU584662, BU584663, BU584664, BU584665, BU584666, BU584667
UL239436ZN	ZN480927, ZN480928, ZN480929, ZN480930, ZN480931, ZN480932, ZN480933, ZN480934
XN351151AA	AA524195, AA524196, AA524197, AA524198, AA524199, AA524200
XN351151BG	BG562520, BG562521, BG562522, BG562523, BG562524, BG562525, BG562526, BG562527, BG562528
XU432772AY	AY542282, AY542283, AY542284, AY542285, AY546291
WW340953BN	BN573754, BN573755, BN573756, BN573797, BN573993
BN573754DQ	Aucune progéniture enregistrée
BN573993CY	Aucune progéniture enregistrée
AN548707CQ	CQ617425, CQ617426
AN548707DG	DG652165, DG652166, DG652167, DG652168, DG652169
ZJ525733DQ	Aucune progéniture enregistrée

Le tout respectueusement soumis par
Ray Iredale, président
Comité de l'enregistrement



COMITÉS
PERMANENTS



PHOTO : « Lexie, Zivah et Raeyn » • Keesbond • Photographe / Propriétaire : Amanda Loughheed

À la discrétion du Conseil d'administration, les comités permanents peuvent se composer uniquement de membres du Conseil ou de membres du Conseil avec d'autres membres du Club. Le rôle de ces comités est de soutenir le Conseil d'administration dans ses tâches. Ils doivent agir en fonction de leur mandat et rendre des comptes au Conseil de façon régulière et en temps opportun. Sauf indication contraire stipulée dans les *Règlements administratifs* ou sur autorisation du Conseil d'administration, les comités permanents ne peuvent pas agir de façon autonome.

ShowScene

SHOWSCENE HAS BECOME CANADA'S VOICE FOR THE PUREBRED DOG SHOW SCENE
AS CANADA'S LEADING DIGITAL WEEKLY PUBLICATION



THE HOME TO THE NATION'S #1 DOG AMONG ALL BREEDS SINCE 2015

WE ARE ALSO PROUD TO PRESENT TOP PUREBRED DOGS EACH WEEK FROM
CANADA, THE UNITED STATES AND MEXICO!

PROVIDING UP TO DATE STATISTICS FOR CKC AND AKC'S TOP DOGS EACH WEEK.

WE PROUDLY SHARE PERTINENT INFORMATIVE ARTICLES AND FEATURES ON TOPICS THAT ARE MEANINGFUL TO THE SPORT OF
PUREBRED DOGS, OUR DEDICATED PUREBRED CANINE BREEDERS, THE JUDGES, OWNERS AND PROFESSIONAL HANDLERS.

OUR CULTIVATED SUBSCRIPTION LIST INCLUDES ALL CANADIAN JUDGES, OVER 1200 JUDGES FROM THE USA AND JUDGES FROM
THE UK, IRELAND, EUROPE, NEW ZEALAND, AUSTRALIA, INDIA, ASIA, SOUTH AMERICA AND MEXICO.

AS WELL AS ALL THE INDIVIDUAL SUBSCRIBERS FROM AROUND THE WORLD

The Place To BeScene...

LYNDA TORRANCE, CHRISTOPHER GIROUX, ROB PATERSON

Website: <http://www.showscene.ca/>

Email: Lynda@showscene.ca

Comité des standards de race

Le Comité des standards de race est chargé d'étudier toute modification proposée aux standards de race, y compris les modifications proposées par les clubs de race nationaux, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Directrice : Sherry Weiss
Agent de liaison du Conseil : Peter Laventhall-Wolfish
Présidente du comité : Stephanie Horan

Membres :
 Ainslie Mills Surrey, C.-B.
 Susan Quesnel Falkland, C.-B.

Le Comité des standards de race se réunit par téléconférence pour étudier les nouvelles demandes et discuter des anciennes demandes soumises par les clubs de race qui veulent modifier leur standard actuel. En 2017, le comité s'est réuni en janvier, juin et septembre pour discuter des modifications suivantes proposées aux standards de race :

RACE	MISE À JOUR
Barbet	AFFAIRE CLASSÉE – Le club n'a pas obtenu la majorité des deux tiers des voix requise lors du vote.
Basset hound	Le comité a tenu une brève téléconférence avec les représentants du club en novembre. La décision du comité a été transmise au club. On attend la réponse du club concernant les modifications proposées par le comité.
Lagotto romagnolo	Les modifications proposées ont été présentées au Conseil d'administration lors des réunions de ce dernier en septembre et décembre 2017 et, dans les deux cas, les modifications ont été renvoyées devant le comité.
Bouledogue anglais	Nouvelle soumission – Le comité discutera de la demande lors de sa prochaine réunion en 2018.
Braque allemand à poil court	Les modifications proposées seront présentées au Conseil d'administration lors de la réunion de ce dernier en mars 2018 pour approbation finale, la date d'entrée en vigueur étant le 1 ^{er} juillet 2018.
Épagneul cavalier King Charles	Les résultats du vote seront examinés par le comité lors de sa prochaine réunion en 2018.

Épagneul cocker anglais Le comité a tenu une brève téléconférence avec les représentants du club en novembre. La décision du comité a été transmise au club. Le comité discutera de la réponse du club lors de sa prochaine réunion en 2018.

Caniche On attend la réponse du club à la lettre transmise en septembre par la présidente du comité.

Le comité a aussi étudié les nouveaux standards de race pour les races pour lesquelles on demande le statut de race listée :

- Berger américain miniature
- Azawakh

En 2017, les standards de race suivants ont été modifiés :

RACE	NUMÉRO DE RÉVISION (En vigueur : le 1 ^{er} janvier 2018)
Berger des Pyrénées	Révision n° 26 (correction)
Doberman pinscher	Révision n° 26 (correction)
Épagneul springer anglais	Révision n° 26 (modification du standard de race)
Grand danois	Révision n° 26 (correction)
Chin	Révision n° 26 (modification du standard de race)
Chien d'eau espagnol	Révision n° 26-A (changement de groupe)

Au cours de l'année 2017, le Comité des standards de race a étudié cinq demandes de numéro de participation à l'événement (PEN) et a soumis ses opinions, fondées sur des photographies et des renseignements fournis par les propriétaires, quant à l'approbation des chiens en question en tant que chiens de race pure reconnus par le CCC.

Le comité a aussi entamé la révision du glossaire de l'anatomie du chien, et il a présenté le document complété lors de la réunion du Conseil d'administration en septembre.

Je tiens à remercier les membres du comité de leurs conseils informés lors des discussions portant sur les standards et les demandes de numéro de participation à l'événement (PEN) ainsi que le Conseil d'administration du CCC et la directrice de liaison de leur apport inestimable au cours de l'année.

Le tout respectueusement soumis par
 Stephanie Horan, présidente
 Comité des standards de race

Comité des affaires d'élevage

Le Comité des affaires d'élevage est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des lignes directrices de politique et/ou des programmes, comme autorisé par le Conseil, relatifs aux éleveurs de chiens de race pure, notamment l'élaboration d'un programme d'éducation des éleveurs, l'élaboration des normes et des règlements d'élevage appropriés, ainsi que l'élaboration d'un programme national d'accréditation des éleveurs.

Directrice : Emily MacKinnon
Agent de liaison du Conseil : Richard Paquette
Présidente du comité : Line Champagne

Membres :
 Sam Hasbini London, Ont.
 Clair Murphy Millville, Î.-P.-É.
 Linda Wyatt-Degroot Napanee, Ont.

Au cours de l'année 2017, le Comité des affaires d'élevage a continué de se concentrer sur l'élaboration d'un programme d'accréditation des éleveurs du CCC. Sa priorité était la phase de consultation des intervenants, et on a ciblé trois groupes pour obtenir leurs commentaires, soit les éleveurs, les acheteurs de chiots et les collectivités vétérinaires. Le comité a recueilli et analysé les commentaires des éleveurs et des acheteurs de chiots, et il a entamé le travail de consultation auprès des collectivités vétérinaires.

Le tout respectueusement soumis par
 Line Champagne, présidente
 Comité des affaires d'élevage

Comité de reconnaissance des clubs

Le Comité de reconnaissance des clubs est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des lignes directrices de politique et/ou des programmes, comme autorisé par le Conseil, relatifs aux clubs approuvés. Il incombe au comité d'approuver la reconnaissance initiale d'un club. Le Comité de reconnaissance des clubs ne doit pas mener un arbitrage et/ou une enquête ni régler aucun différend au sein des clubs ou entendre des plaintes de tiers.

Directrice : Sherry Weiss
Agent de liaison du Conseil :
 (du 1^{er} janvier au 9 février 2017) Paul Oslach
 (du 19 mars au 31 décembre 2017) D^r Paul Eckford

Membres :
 Jenny Catton Oakville, Ont.
 Wendy Maisey Calgary, Alb.
 Doug Windsor Cambridge, Ont.

Le Comité de reconnaissance des clubs s'est réuni en mai et en octobre 2017 et s'est occupé des questions suivantes :

DEMANDE DE RECONNAISSANCE :

CLUB	STATUT
Alberta Dachshund Club	Approuvée
All Hound Club of Quebec	Approuvée
Canadian National Neapolitan Mastiff Club	Approuvée
Club Samoyède du Québec	Approuvée
Lakeland Terrier Club of Canada	Approuvée
Shining Waters Kennel Club	Refusée
Sturgeon County Kennel Club	Approuvée
Wild Rose Hunting Retriever Club	Approuvée

Le comité a aussi présenté au Conseil d'administration les modifications suivantes proposées au *Manuel des politiques et des procédures*.

MODIFICATION DE STATUT À CLUB SANS ÉVÈNEMENT :

CLUB	STATUT
Canadian Eskimo Dog Club of Canada	En attente
Canadian Eskimo Dog Club of North & Western Canada	En attente

Le tout respectueusement soumis par
 D^r Paul Eckford, agent de liaison du Conseil
 Comité de reconnaissance des clubs

Statistiques 2017

NOMBRE DE CLUBS RECONNUS PAR LE CCC AU 31 DÉCEMBRE 2017

	Clubs toutes races	Clubs de races spécifiques	Clubs d'obéissance
Zone 1	11	17	0
Zone 2	8	4	2
Zone 3	15	15	2
Zone 4	14	29	1
Zone 5	14	38	4
Zone 6	14	40	3

Zone 7	11	31	0
Zone 8	7	25	0
Zone 9	6	6	1
Zone 10	12	50	2
Zone 11	12	37	5
Zone 12	14	17	1
TOTAL	138	309	21

	Clubs de concours sur le terrain	Clubs de jeunes manieurs	Clubs sans événement	TOTAL
Zone 1	10	0	2	40
Zone 2	4	0	0	18
Zone 3	10	0	0	42
Zone 4	6	0	0	50
Zone 5	7	1	1	65
Zone 6	8	0	1	66
Zone 7	8	0	1	51
Zone 8	4	1	0	37
Zone 9	4	0	1	18
Zone 10	20	0	4	88
Zone 11	7	0	0	61
Zone 12	5	0	1	38
TOTAL	93	2	11	574

Lors de la rédaction du présent rapport, 56 clubs n'avaient pas renouvelé leur reconnaissance pour 2018 alors ces clubs ne sont pas inclus dans les statistiques susmentionnées.

Comité sur les communications

- Le Comité sur les communications est chargé de :
- Contribuer au processus de planification stratégique en matière des communications;
 - Identifier les besoins et les priorités du CCC en matière des communications par l'entremise de consultations appropriées;
 - Évaluer régulièrement la diffusion de l'information par rapport aux besoins et/ou attentes des membres du CCC.

Directeur : Andrew Patton
Président du comité : H. Brian Reid

Membres :
 Jean Delisle Mont-Saint-Grégoire, Qc
 Trina Gallop Winnipeg, Man.
 Amanda Kelly Lower Sackville, N.-É.
 Richard Paquette Azilda, Ont.
 Anne Saucier Richelieu, Qc

Le 10 janvier 2017, le Conseil d'administration a approuvé l'augmentation du nombre de membres du comité, soit quatre membres du CCC et deux membres du Conseil d'administration, afin d'accroître les capacités du comité. De plus, il a approuvé le plan stratégique de communication 2017.

En 2017, le Comité sur les communications a fourni des conseils au personnel sur l'orientation et la transmission des communications ainsi qu'un appui continu à l'équipe du projet TI pour vous en matière de communications.

En outre, le comité a établi une orientation dans trois domaines :

- Le Comité sur les communications a joué un rôle essentiel dans l'établissement de paramètres en matière de prestation de services bilingues pour le plan stratégique de trois ans (2018-2020) et il a demandé des fonds supplémentaires pour la traduction en 2018.
- Le comité a initié l'élaboration d'une stratégie de marque pour accroître la présence et la visibilité du CCC aux événements du CCC.
- Le comité a recommandé le report d'un sondage qui devait avoir lieu en 2017 pour coordonner deux sondages sur la satisfaction des membres (un sondage au début de l'année 2018, ensuite un deuxième sondage après la mise en œuvre à la mi-2018 des éléments livrables du projet TI pour vous). Les deux sondages fourniront une excellente comparaison de la satisfaction des membres.

Le plan stratégique de communication 2018 a été présenté lors de la réunion du Conseil d'administration en décembre 2017 et comprenait une demande de fonds supplémentaires pour le budget 2018. Le plan de communication a été réorienté afin d'être axé davantage sur le CCC étant donné la mise en œuvre du projet TI pour vous à la mi-2018.

Le tout respectueusement soumis par
 H. Brian Reid, président
 Comité sur les communications

Comité de surveillance des événements

Le Comité de surveillance des événements est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des lignes directrices de politique et/ou des programmes, comme autorisé par le Conseil, relatifs à la formation et à l'accréditation des juges et des officiels d'événements pour toutes les disciplines, ou conformément aux prescriptions du Conseil d'administration.

Directrice : Sherry Weiss
Agente de liaison du Conseil : Joan Bennett
Président du comité : Robert Whitney

Le tout respectueusement soumis par
Robert Whitney, président
Comité de surveillance des événements

Membres :
Darwin Boles Kempptville, Ont.
David Dibblee Halifax, N.-É.
Virginia Lyne Saanichton, C.-B.
Marlene Parrott Penticton, C.-B.

Le Comité de surveillance des événements s'est réuni en mars, avril, mai, juin, juillet et octobre 2017. Au cours de l'année, le comité s'est occupé de questions renvoyées au comité par le Conseil d'administration et il a présenté au Conseil d'administration des modifications proposées au *Manuel des politiques et des procédures*.

MODIFICATIONS – MANUEL

Nouvelle section
Chapitre VII - Juges, section B, Candidat au poste de juge de conformation
7. Maintien de l'autorisation de juger - Toutes races, groupes et race(s) spécifique(s)

Modification
Chapitre VI - Expositions et concours
Section Z - Rôles, devoirs et pouvoirs du directeur de l'exposition

Modification
Chapitre VII - Juges, section M - Juge émérite

Nouvelle section
Chapitre VI - Expositions et concours, nouvelle section Q - Séminaires sur le jugement

Nouvelle section
Chapitre VI - Expositions et concours
Section S - Approbation des juges non résidents

Nouvelle section
Chapitre VII - Juges, section B - Candidat au poste de juge de conformation (Programme d'observateur)

Modification
Chapitre VII - Juges, section B, 10, (b) - Candidat au poste de juge de conformation (Programme d'observateur)

Modification
Chapitre VII - Juges, section B, 10, (f) - Candidat au poste de juge de conformation (Permis initial)

Modification
Chapitre VII - Juges, section B, 10, (b) - Candidat au poste de juge de conformation (Programme d'observateur)

Modification
Chapitre VII - Juges, section M - Juge émérite

RENOIS PROVENANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Motion n° 15-03-17 - Mesurage des chiens

Renvoi de l'AGA - Encourager les jeunes à devenir cynophiles

Conférence pour juges 2017

La Conférence CCC/CDJA pour juges autorisés en conformation de 2017, tenue conjointement avec l'exposition du Caledon Kennel Club et accueillie par le South Eastern Ontario Judges Study Group, a eu lieu les 25 et 26 novembre à Mississauga, en Ontario. M. Bill Shelton était le conférencier invité. Ce fut une année record quant au nombre de participants, voire 82 participants à la conférence pour juges autorisés. C'était aussi la première fois que le séminaire d'introduction au jugement était tenu au siège social du CCC. Les inscriptions ont atteint un nombre record de 42 participants.

Comité de génétique et de médecine

Le Comité de génétique et de médecine est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des politiques, des lignes directrices et/ou des programmes, comme autorisé par le Conseil, relatifs à la génétique canine. Le mandat comprend notamment l'élaboration d'un registre canin - santé et génétique. Le comité est aussi chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des politiques, des normes et des lignes directrices relatives aux tendances et aux progrès dans le domaine des interventions médicales qui touchent les éleveurs du CCC.

Directeurs : Andrew Patton, Lance Novak,
Leila Bahorie
Agent de liaison du Conseil : Dave Gilmour
Président du comité : D^r Simon Verge, D.M.V.

Membres :
Line Champagne Fort Ellis, N.-É.
D^r Paul Eckford Breslau, Ont.

Le Comité de génétique et de médecine s'est réuni par téléconférence le 25 janvier, le 10 mai et le 12 octobre 2017 pour se pencher sur les questions suivantes :

- Une mise à jour sur le programme du registre de l'ADN reçue de Lance Novak suite à une discussion avec l'AKC concernant le fournisseur de services proposé pour le registre de l'ADN du CCC. Une réunion entre l'AKC et le CCC aura probablement lieu en 2018 pour discuter de l'utilisation de nouvelles technologies.
- Harmonisation des tests génétiques canins du Partenariat international pour les chiens (IPFD). On a fait circuler les informations reçues de la D^{re} Brenda Bonnett,

qui travaille en Europe avec le Partenariat international pour les chiens, à savoir une nouvelle initiative pour tenter d'harmoniser les tests génétiques canins.

- Nouvelle initiative avec PetTech (détecteur de chaleurs, détecteur de gestation et échographe portable).
- Discussions : trois articles rédigés par Barbara Spilchuk, Ph. D., professeure auxiliaire et membre du CCC.
 - Limiter le nombre de portées et restrictions relatives à l'âge de reproduction d'une chienne (discussion sur la validité pour appuyer l'enregistrement).
 - Pratiques d'élevage augmentant le risque de défauts génétiques chez la progéniture.
 - L'accroissement spectaculaire de la population de bichons havanais au Canada.
- Discussion : appel au soutien pour une recherche plus poussée de la proposition par Jean Berghuijs, membre du CCC, concernant la coupe d'oreilles et de queue en Ontario.
- Commentaires concernant Assisi Animal Health comme partenaire éventuel du CCC et son produit la boucle Assisi.
- La demande du Conseil des courses sur leurre d'examiner la liste de races à nez camus (races brachycéphales) pour permettre à ces races de participer au programme de poursuite sur leurre.
- Discussion sur la question concernant les dalmatiens du projet *Backcross* et la concentration d'acide urique.
- Restrictions relatives à l'âge des reproducteurs.

Le tout respectueusement soumis par
D' Simon Verge, D.M.V., président
Comité de génétique et de médecine

Comité de législation

Le Comité de législation est chargé d'étudier toute question relative à l'examen des *Règlements administratifs* du CCC, du *Manuel des politiques et des procédures* et des dispositions générales dans les livres de règlements des diverses disciplines ainsi que de toute modification ultérieure proposée à ces documents. De plus, le comité est chargé d'étudier toute question concernant la modification ou l'élaboration de lois municipales, provinciales et fédérales qui peuvent avoir des répercussions sur les chiens de race. Le Comité de législation est aussi chargé d'étudier toute question relative aux codes de déontologie.

Directrice :
Président du comité :

Diane Draper
Larry Kereluke

Membres :

Lendra Barker	Beaverbank, N.-É.
Joan Bennett	Vancouver, C.-B.
Michael Catton (du 1 ^{er} janvier au 18 mars 2017)	Oakville, Ont.
Ray Iredale	St. Marys, Ont.
Karsten Kaemling	Vancouver, C.-B.
Robert Lindey (du 19 mars 2017 à présent)	Winnipeg, Man.
Lance Novak	Directeur exécutif

Le Comité de législation s'est réuni en personne le 17 mars et le 8 septembre et par téléconférence le 17 mai et le 8 août. Au cours de ces réunions, le comité a étudié les questions suivantes :

RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS DU CCC (RÉFÉRENDUM ORDINAIRE)

Mené conformément à l'article 35.2 PROPOSITION DE MODIFICATIONS SOUMISE À UN RÉFÉRENDUM ORDINAIRE des *Règlements administratifs*.

Une modification de l'article 9.7 POSTES VACANTS a été présentée par un proposant et ensuite fournie au Comité de législation pour étude conformément à l'article 35.3 EXAMEN DES MODIFICATIONS PROPOSÉES PAR LE COMITÉ des *Règlements administratifs*.

K9 Kanteen
FREE HOME DELIVERY

K9 Kanteen is Ottawa/Gatineau's #1 Online Pet Store and has been serving the Ottawa, Ottawa Valley and Gatineau areas for close to 15 years.

We focus on providing quality, nationally advertised pet foods and supplies to pet owners and breeders at affordable prices with the convenience of FREE HOME DELIVERY. Our leading brand is Taste of the Wild. Special pricing for breeders.

www.k9kanteen.com

À la conclusion des délibérations du Comité de législation, le président a produit un rapport conformément à l'article 35.3(b) des *Règlements administratifs*. Par la suite, le comité a consulté le proposant au sujet d'une modification de la proposition. Le proposant et les coproposants de la modification étaient en faveur de la modification proposée par le comité et la proposition a été présentée aux membres lors du référendum ordinaire 2017.

RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS DU CCC (RÉFÉRENDUM SPÉCIAL)

Mené conformément à l'article 35.13 RÉFÉRENDUM SPÉCIAL POUR CERTAINES MODIFICATIONS des *Règlements administratifs*.

Des modifications proposées aux *Règlements administratifs* ont été présentées au comité pour étude, et après consultation auprès du conseiller juridique du CCC et de l'agent de l'enregistrement des animaux d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, les propositions de modification suivantes ont été incluses dans le référendum spécial de 2017 :

- Modification proposée n° 1
7.1 Membres
- Modification proposée n° 2
7.6 Coordonnées d'un membre
- Modification proposée n° 3
12.8 Production de la déclaration de candidature
- Modification proposée n° 4
12.10 Liste des votants admissibles
- Modification proposée n° 5
13.1(b) Comité de l'enregistrement, Pouvoirs du Comité
- Modification proposée n° 6
13.8 Comité d'appel
- Modification proposée n° 7
15.1(b) Discipline, Pouvoirs du Comité
- Modification proposée n° 8
15.1(c) Discipline, Plaintes
- Modification proposée n° 9
15.1(g) Discipline, Administration de la preuve
- Modification proposée n° 10
15.2(c) et (d) Appel, Avis d'intention d'interjeter appel et Déclaration énonçant les motifs d'appel
- Modification proposée n° 11
26.2 Interdiction de plus d'un père ou d'une mère
- Modification proposée n° 12
28.10(c) Nom des chiens
- Modification proposée n° 13
28.10(d) Nom des chiens
- Modification proposée n° 14
28.10(h) Nom de chiens
- Modification proposée n° 15
35.13(c) Référendum spécial pour certaines modifications

- Modification proposée n° 16
35.13(e) Référendum spécial pour certaines modifications

MANUEL DES POLITIQUES ET DES PROCÉDURES

Les modifications suivantes proposées aux politiques et aux procédures ont été accueillies et renvoyées au Conseil d'administration pour approbation afin de les inclure dans le *Manuel des politiques et des procédures*.

- Chapitre 3, Membres, Code de pratiques pour éleveurs membres du CCC
- Chapitre 4, Enregistrement, RG002 - Modifications proposées au standard d'une race
- Chapitre 5, Politiques relatives aux clubs, section A. Généralités, 8 et *Règlements des expositions de conformation*, 2.1.4
- Chapitre 5, Politiques relatives aux clubs, section C. Aire de fonctionnement, 6
- Chapitre 5, Politiques relatives aux clubs, section D. Reconnaissance de nouveaux clubs, 4
- Chapitre 5, Politiques relatives aux clubs, section I. Constitution et règlements administratifs
- Chapitre 5, Politiques relatives aux clubs, annexe 1 - Lignes directrices pour résoudre les problèmes d'un club canin
- Chapitre 6, Expositions et concours, section I. Programmes officiels
- Chapitre 6, Expositions et concours, section M. Expositions de conformation, 3
- Incorporer la disposition 8. Annulations et/ou retraits du chapitre 6, Expositions et concours, section O. Concours sur le terrain et épreuves dans tous les livres de règlements
- Chapitre 6, Expositions et concours, section P. Nouveaux événements
- Chapitre 6, Expositions et concours, section Q. Directives à l'intention des juges, 5. Droits pour le renouvellement de l'autorisation de juger
- Chapitre 6, Expositions et concours, section U. Frais administratifs, 1. Renvois tardifs
- Chapitre 6, Expositions et concours, section V. Numéro de participation aux événements (PEN), 2. But
- Chapitre 6, Expositions et concours, section X. Numéro de compagnon canin, 1. Définitions
- Chapitre 6, Expositions et concours, section Y. Horaires de jugement
- Chapitre 7, Jugés, section A. Généralités
- Chapitre 9, Conseil d'administration, section D. Code de conduite pour membres du Conseil, 4. (k)
- Chapitre 10, Comités, conseils et nominations, section B. Comités permanents - Mandat, Comité de législation

- Chapitre 10, Comités, conseils et nominations, section D. Conseils permanents - Généralités, 4
- Chapitre 10, Comités, conseils et nominations, section D. Conseils permanents - Généralités, 8 et 10
- Chapitre 10, Comités, conseils et nominations, section F. Représentants de conseil, 1
- Chapitre 10, Comités, conseils et nominations, section F. Représentants de conseil, 6
- Chapitre 10, Comités, conseils et nominations, et chapitre 11, Réglementation, Confidentialité
- Chapitre 11, Réglementation, section B. Comité de discipline, 2. Atténuation de la sanction
- Chapitre 11, Réglementation, section C. Comité d'appel, 1(b)(1)(iv)
- Chapitre 11, Réglementation, annexe 1 - Lignes directrices relatives aux sanctions disciplinaires

LIVRES DE RÈGLEMENTS

Une modification concernant la disqualification des chiens mordeurs a été accueillie et renvoyée au Conseil d'administration pour approbation afin de l'inclure dans les livres de règlements de chaque discipline.

Le tout respectueusement soumis par
Larry Kereluke, président
Comité de législation

Comité sur les propriétaires responsables de chiens

Le Comité sur les propriétaires responsables de chiens est chargé de favoriser la position du Club Canin Canadien quant aux chiens dangereux et à la propriété responsable de chiens. De plus, le comité est chargé d'étudier toute question concernant la modification ou l'élaboration de lois municipales, provinciales ou fédérales relatives au mandat du comité.

Directeur : Andrew Patton
Agent de liaison du Conseil :

(du 1^{er} janvier au 9 février 2017) Paul Oslach
(du 19 mars au 31 décembre 2017) D' Paul Eckford

Présidente du comité : Naomi Kane

Membres :
John Dzerdz
Jo-Anne E. Jefferson
Linda St-Hilaire
Medicine Hat, Alb.
Saint John, N.-B.
Québec, Qc

En 2017, le Comité sur les propriétaires responsables de chiens s'est réuni une fois par mois par téléconférence. Le comité a poursuivi ses travaux par divers moyens :

- Explorer de nouvelles façons d'utiliser le programme Bon voisin canin pour joindre le public et les municipalités.
- Soumission de recommandations pour améliorer le programme Bon voisin canin et les exigences s'appliquant aux évaluateurs. Le document a été présenté au Conseil d'administration en novembre 2017.
- Le comité a proposé d'autres façons au CCC et aux clubs canins pour joindre les politiciens afin de les sensibiliser davantage à la propriété responsable de chiens et aux chiens de race pure. Il a suggéré que les politiciens locaux soient invités aux expositions canines et ensuite accompagnés par une personne d'expérience pour leur faire visiter l'exposition en question et leur expliquer ce qui se passe. On pourrait aussi leur offrir la possibilité de remettre le ruban Meilleur de l'exposition et de dire quelques mots.
- Le comité a assuré la présence du CCC à la conférence de la Fédération canadienne des municipalités tenue en juin 2017 à Ottawa. Des conseillers municipaux et des maires provenant de tous les coins du pays ont assistés à cette conférence qui a connu beaucoup de succès.
- On a commencé à planifier pour la conférence 2018 de la Fédération canadienne des municipalités qui aura lieu à Winnipeg.
- Le comité continue de travailler sur des façons pour promouvoir le Club Canin Canadien et son rôle en tant qu'expert en matière de chiens. Nous écoutons ce que nos membres ont à nous dire et nous faisons du remue-méninges pour savoir comment le Club Canin Canadien peut jouer un rôle dans la formulation d'attentes et de lois futures concernant la propriété responsable de chiens.

M^{me} Linda St-Hilaire a travaillé sans relâche pour établir un dialogue avec les responsables des politiques et avec les militants des deux camps sur la question de législation visant des races particulières au Québec afin de modifier leur attitude et d'en arriver à une solution menant à l'adoption de lois raisonnables concernant les chiens dangereux et la propriété responsable de chiens.

M^{me} Jo-Anne Jefferson a rédigé et présenté au Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'importation de chiens de refuge au Canada, et l'impact des maladies et des problèmes de comportement à cause de l'importation impulsive de chiens d'un autre pays ou d'une autre province canadienne. Il faut noter que la peur suscitée en Ontario par la grippe canine récente n'en est qu'un exemple. Le Comité sur les propriétaires responsables de chiens a donc entamé des discussions sur les mesures possibles qui pourraient être prises par le CCC et ses membres pour adresser la question.

En 2017, le Comité sur les propriétaires responsables de chiens a fait des progrès importants. Ce fut un réel plaisir de travailler avec tous les membres. Nous avons beaucoup accompli et fixé des objectifs importants à atteindre.

Le tout respectueusement soumis par
Naomi Kane, présidente
Comité sur les propriétaires responsables de chiens

Comité de la planification stratégique

Le Comité de la planification stratégique est chargé de l'élaboration du plan stratégique à long terme du Club, et doit présenter régulièrement au Conseil d'administration un résumé de ses délibérations, ses conclusions et ses recommandations.

Agente de liaison du CCC : Tara Merrimen
Président du comité : Peter Laventhall-Wolfish

Membres :

Murray Botterill	Winnipeg, Man.
Richard Lopaschuk	Cranbrook, C.-B.
Richard Paquette	Azilda, Ont.
Bob Rowbotham	Président du Conseil d'administration
Lance Novak	Directeur exécutif

En 2017, le Comité de la planification stratégique a tenu quatre réunions face à face et une téléconférence.

Au début de la dernière année de son mandat, le Comité de la planification stratégique s'est concentré sur le plan stratégique de trois ans. Il a examiné le plan actuel et a évalué si ce dernier concordait avec les impératifs du CCC et les conditions ambiantes actuelles. L'objectif était de valider et de confirmer la pertinence du plan, et de se préparer à passer le flambeau au prochain comité en lui fournissant des recommandations et des lignes directrices. L'examen du plan a mené à cinq recommandations importantes, y compris une liste d'initiatives possibles que le comité et le CCC pourraient mettre en œuvre lorsque les ressources seraient disponibles. Le Conseil d'administration a examiné les recommandations et était d'accord que le plan ne nécessitait pas de modifications importantes ou de réorientation, toutefois afin d'assurer une continuité, un membre du Comité de la planification stratégique 2017 devrait faire une présentation au Conseil d'administration 2018-2020.

Le Comité de la planification stratégique a fait des progrès importants dans le domaine de nouvelles initiatives, et il était encouragé par le nombre de documents « outil d'évaluation commerciale » qui ont été présentés au cours de l'année. Les évaluations comprenaient des analyses financières démontrant la viabilité de programmes et d'événements comme la chasse en grange, les chiens utilisés à des fins thérapeutiques, le travail de flair, les chiens plongeurs et les chiens sprinter. Le comité a travaillé avec diligence pour évaluer les mérites de ces programmes et de ces événements en fonction d'un système qui tient compte de la possibilité commerciale, la concordance avec nos principales activités, l'évaluation du risque, les coûts et les avantages, et la conformité. En fin de compte, les propositions ont progressé vers

la planification des activités et/ou l'approbation par le Conseil d'administration.

Je tiens à remercier le Conseil d'administration, le personnel et les membres du comité de leur participation, de leur apport et de leur appui au cours de l'année.

Le tout respectueusement soumis par
Peter Laventhall-Wolfish, président
Comité de la planification stratégique

S'INSCRIRE à UNE EXPOSITION CANINE?

RIEN DE PLUS FACILE... AVEC ENTRY LINE!

➤ 800-293-2935

DU VRAI MONDE



Appelez-nous. Nos experts se feront un plaisir de vous apporter une aide personnalisée, amicale et compétente.



Relaxez, pendant que nos experts vérifient rapidement votre inscription et s'assurent que tout est exact et complet.



Dès que vous recevrez le courriel de confirmation... GO! Préparez vos bagages, sans oublier les gâteries du chien.



le SERVICE D'ENTRÉE À L'EXPOSITION CANINE
qui vous permet de vous concentrer à remporter la victoire

Parlez à du vrai monde
Nous ne sommes pas seulement un site Web
Ça c'est beaucoup mieux!

Soumissions en ligne : www.entryline.com

PANCANADIEN



Le Conseil d'administration peut créer des conseils dont le mandat sera de représenter les intérêts des individus, des associations ou des groupes associés aux diverses disciplines approuvées par le Club et qui, à ce titre, agissent comme des organismes consultatifs auprès du Conseil d'administration. Le nombre et la désignation de ces conseils dépendront des besoins tels que perçus par le Conseil d'administration.



CONSEILS PERMANENTS



Conseil des concours d'agilité

Le Conseil des concours d'agilité est chargé d'étudier toute question relative aux concours d'agilité et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des concours d'agilité est de montrer la capacité d'un chien, peu importe sa race, de travailler avec son conducteur en relevant une variété de défis sur un parcours composé de divers obstacles d'agilité.

Directrice : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Linda St-Hilaire

Membres :

Wendy Beard	Carp, Ont.
Jane Book	Smithville, Ont.
Jasmine deBlois	Willow Bunch, Sask.
Sandra Esford	Belleville, Ont.
Brenda Juskow	Dartmouth, N.-É.
Jutta Hammermueller	Kitchener, Ont.
Marnie Harrison	Calgary, Alb.
Lee Hartfield	Cobble Hill, C.-B.
Darr Houssen	Indian Mountain, N.-B.
Brigitte Hunter	Winnipeg, Man.
Liana Klohn	Cornwall, Î.-P.-É.
Danielle Levangie	Barrie, Ont.
Hildi Steuart	Vernon, C.-B.
Marie-Josée Thuot	Sherbrooke, Qc

Le Conseil des concours d'agilité ne s'est pas réuni en 2017. À la suite de réunions tenues en 2015 et en 2016, un nouveau livre de règlements a été diffusé en 2016, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2017. Le conseil prévoit se réunir en 2018.

Néanmoins, le conseil a présenté une modification du chapitre VII - Juges, section E - Candidat au poste de juge de concours d'agilité du *Manuel des politiques et des procédures* lors de la réunion du Conseil d'administration en juin 2017.

Le tout respectueusement soumis par
Linda St-Hilaire, présidente
Conseil des concours d'agilité

Statistiques 2017

- En 2017, 170 concours d'agilité au total ont eu lieu, soit le même nombre de concours d'agilité que l'année dernière.
- Le nombre d'inscriptions était de 2 450 en 2017, soit légèrement plus d'inscriptions que l'année dernière (2016 – 2 347 inscriptions).

Conseil des concours pour beagles et basset hounds

Le Conseil des concours pour beagles et basset hounds est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le terrain pour beagles et basset hounds ou à tout autre événement sur le terrain relié aux beagles et aux basset hounds, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le beagle est avant tout un chien de chasse dont l'objectif principal est de repérer le gibier et de lui donner chasse d'une manière énergétique et décisive. Le but des concours sur le terrain pour beagles est de démontrer les habiletés naturelles du beagle et de reconnaître les chiens qui font preuve des meilleures qualités de la race.

Directrice : Sherry Weiss
Président du conseil :

(du 1^{er} janvier au 9 février 2017) Paul Oslach
(du 19 mars au 31 décembre 2017) D^r Paul Eckford

Agente de liaison du CCC : Tracy Kent

Membres :

Dennis Cooke	Lower Sackville, N.-É.
Michael Corner	Thorold, Ont.
Randy Doan	Aylmer, Ont.
Dario Manna	Roxboro, Qc
Clair Murphy	Breadalbane, Î.-P.-É.
Greg Steeves	Cameron, Ont.
Judy Walsh	Tors Cove, T.-N.-L.

Le Conseil des concours pour beagles et basset hounds s'est réuni par téléconférence en 2016 et en 2017. Lors de la réunion du Conseil d'administration en mars 2017, il a présenté les modifications suivantes proposées aux *Règlements des concours sur le terrain pour beagles* ainsi qu'une modification du *Manuel des politiques et des procédures*. Cependant, les modifications proposées ont été rejetées.

MODIFICATIONS – LIVRE DE RÈGLEMENTS

Chapitre 6 - Inscriptions et fin du concours, articles 6.1.2 et 6.1.3 - Critères d'admissibilité

Chapitre 6 - Inscriptions et fin du concours, article 6.8.1 - Fin du concours

MODIFICATIONS – MANUEL

Chapitre VII - Juges, section C - Candidat au poste de juge de concours sur le terrain pour beagles

Le conseil présentera d'autres modifications proposées au *Manuel des politiques et des procédures* relatives

aux colliers émetteurs et aux juges lors de la réunion du Conseil d'administration en mars 2018.

Le tout respectueusement soumis par
D^r Paul Eckford, président
Conseil des concours pour beagles et basset hounds

Statistiques 2017

- Un nombre identique de concours sur le terrain pour beagles ont eu lieu en 2017 et en 2016 (47 événements).
- Le nombre d'inscriptions était de 2 450 en 2017, soit légèrement plus d'inscriptions que l'année dernière (2016 – 2 347 inscriptions).

Conseil des expositions de conformation

Le Conseil des expositions de conformation est chargé d'étudier toute question relative aux expositions de conformation et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Directrice : Sherry Weiss
Président du conseil : Larry Kereluke

Membres :

Sandy Alexander	Dugald, Man.
Lynn Arrand	Windsor, Ont.
Val Bandas	Craven, Sask.
Serge Bilodeau	Petite-Rivière-Saint-François, Qc
Laurie Campbell	Toronto, Ont.
Lori Clow	Kinkora, Î.-P.-É.
Ted Fahlgren	London, Ont.
Pat Gignac	Clearbrook, C.-B.
Lyzane Hamel	Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
Christine Heartz	Brookfield, N.-É.
Margaret Jones	Ladysmith, C.-B.
David Kelland	Conception Bay South, T.-N.-L.
Pam Legault	Princeton, C.-B.
Hilary Oakes	Millarville, Alb.
Jo Ann Pavey	Barrie, Ont.
Susan Rioux	Hampton, N.-B.
David Swartwood	Gananoque, Ont.
Tony Vandendool	Caledonia, Ont.
Robert Whitney	Castleton, Ont.

Le Conseil des expositions de conformation s'est réuni en janvier, en avril et en juin 2017.

Le conseil a présenté au Conseil d'administration les modifications suivantes proposées aux *Règlements des expositions de conformation*, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2018.

MODIFICATIONS – LIVRE DE RÈGLEMENTS

Nouvel article

Chapitre 1 - Interprétations, article 1.1 - Définitions

Modification

Chapitre 1 - Interprétations, article 1.2.2 - Définition et classification des expositions de conformation

Modification

Chapitre 3 - Sélection des juges, article 3.3 - Jugés remplaçants

Modification

Chapitre 3 - Sélection des juges, article 3.5.1 - Surcroît de travail des juges

Modification

Chapitre 4 - Jugés, article 4.2.2 - Conflits

Modification

Chapitre 5 - Officiels de l'exposition et préposés d'enceinte, article 5.2 - Préposés d'enceinte

Modification

Chapitre 7 - Rubans et prix, article 7.3.6 - Dimensions et couleurs

Nouvel article

Chapitre 12 - Races, classes, prix et sweepstakes, article 12.3.1 - Prix

Modification

Chapitre 9 - Les exposants et leurs chiens

Modifications d'ordre administratif

Chapitre 9 - Les exposants et leurs chiens

Modification

Chapitre 12 - Races, classes, prix et sweepstakes, article 12.2.1 (h) - Classes (Classes de vétérans (pour les expositions de races spécifiques seulement))

Modification

Chapitre 12 - Races, classes, prix et sweepstakes, article 12.2.1 (j), (i) - Classes (Classe des champions)

Nouvel article

Chapitre 12 - Races, classes, prix et sweepstakes, article 12.3.1 - Prix

Modification

Chapitre 12 - Races, classes, prix et sweepstakes, article 12.3.1 (h) - Prix (Prix Meilleur chiot du groupe)

Modification

Chapitre 12 - Races, classes, prix et sweepstakes, article 12.3.2 - Prix (Exposition d'une race spécifique)

Modification

Chapitre 12 - Races, classes, prix et sweepstakes, article 12.6.1 (a) - Classes non régulières (Classe de bébés chiots)

Modification

Chapitre 12 - Races, classes, prix et sweepstakes, article 12.6.1 (e) - Classes non régulières (Ordre du jugement)

Modification

Chapitre 14 - Disqualification ou excuse de chiens, article 14.1.3 - Disqualification

Nouvel article

Chapitre 14 - Disqualification ou excuse de chiens, article 14.2.1 - Excuse

Nouvel article

Chapitre 15 - Points de championnat et annulations

Nouvel article

Chapitre 16 - Matches sanctionnés, article 16.6.2 - Classes et prix

Modification

Chapitre 16 - Matches sanctionnés

Modification

Chapitre 17 - Griefs contre un chien

Modification

Chapitre 17 - Griefs contre un chien (article 17.2) et chapitre 18 - Plaintes (article 18.5)

Modification

Chapitre 23 - Modifications

Modification

Annexe B - Programme officiel

Modification

Annexe G - Liste des races habituellement examinées sur la table

Modification

Annexe I - Liste des races qui doivent être examinées sur une rampe

MODIFICATIONS D'ORDRE ADMINISTRATIF – LIVRE DE RÈGLEMENTS

Chapitre 12 - Races, classes, prix et sweepstakes

Chapitre 10 - Enceinte, installations et équipement (10.16) et chapitre 11 - Conduite antisportive (11.1)

Chapitre 15 - Points de championnat et annulations

MODIFICATION – MANUEL

Nouvelle section, chapitre VI - Expositions et concours, section M - Expositions de conformation

Le tout respectueusement soumis par
Larry Kereluke, président
Conseil des expositions de conformation

Statistiques 2017

- En 2017, 681 expositions toutes races au total ont eu lieu, soit légèrement plus d'expositions toutes races que l'année dernière (2016 – 645 événements).
- Le nombre d'inscriptions aux expositions toutes races était de 136 249 en 2017, soit légèrement plus d'inscriptions que l'année dernière (2016 – 131 322 inscriptions).
- En 2017, 330 expositions pour races spécifiques au total ont eu lieu, soit légèrement moins d'expositions pour races spécifiques que l'année dernière (2016 – 340 événements).

- Le nombre d'inscriptions aux expositions pour races spécifiques était de 11 242 en 2017, soit légèrement moins d'inscriptions que l'année dernière (2016 – 11 528 inscriptions).
- De façon générale, les inscriptions aux expositions de conformation ont augmenté de 3 % par rapport aux inscriptions en 2016.

Conseil des épreuves pour chiens de trait

Le Conseil des épreuves pour chiens de trait est chargé d'étudier toute question relative aux épreuves pour chiens de trait et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des épreuves pour chiens de trait est de démontrer l'utilité du chien en tant qu'animal de trait, compagnon et travailleur fiable.

Directrice : Sherry Weiss
Président du conseil : David Gilmour

Membres :

Sue Ailsby	Regina, Sask.
Wendy Bennett	Nerepis, N.-B.
Phil Chagnon	Richmond, C.-B.
Richard Connell	Rockton, Ont.
David Denis	Ladysmith, C.-B.
Peggy Flochhart	Ariss, Ont.
Dawn Fretts	Bragg Creek, Alb.
Jennifer Julian	Hampton, N.-É.
Allan Maniate	Ennismore, Ont.
Véronique Matte-Paquet	Aston Junction, Qc
Amber Ringer	Kamloops, C.-B.
June Ward	Tiny, Ont.

Le Conseil des épreuves pour chiens de trait s'est réuni par téléconférence en octobre 2017. Lors de la réunion du Conseil d'administration en mars 2018, il présentera des modifications proposées aux *Règlements des épreuves pour chiens de trait* et au *Manuel des politiques et des procédures*. Une réunion de suivi est prévue en février 2018.

Le tout respectueusement soumis par
David Gilmour, président
Conseil des épreuves pour chiens de trait

Statistiques 2017

- En 2017, 13 épreuves pour chiens de trait au total ont eu lieu, soit légèrement plus d'épreuves pour chiens de trait que l'année dernière (2016 – 10 événements).
- Le nombre d'inscriptions était de 103 en 2017, soit plus d'inscriptions que l'année dernière (2016 – 94 inscriptions).

Conseil des épreuves de travail au terrier

Le Conseil des épreuves de travail au terrier est chargé d'étudier toute question relative aux épreuves de travail au terrier ou à tout autre événement relié aux concours ou épreuves pour dachshunds et terriers, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des épreuves de travail au terrier est de promouvoir, préserver et reconnaître les caractéristiques de travail des dachshunds et des races spécifiques de terriers ayant été créées pour traquer sous terre des proies telles que le renard, le blaireau ou la loutre et de les débusquer, d'aboyer ou de les ramener.

Directrice : Sherry Weiss
Président du conseil : Bob Rowbotham

Membres :
Lia Bijsterveld Richmond, C.-B.
Cathy Drummond Bowmanville, Ont.
Pam Dyer Sainte-Madeleine, Qc
Sherri Hall Alliston, Ont.
Gloria Mair Plattsville, Ont.
Melony McCarthy Fredericton, N.-B.
Isobel McGowan Toronto, Ont.
Shauna McLaughlan Beausejour, Man.
Janet Rein Regina, Sask.
Anna Robaczewski Halifax, N.-É.
Mary Smithdorf Okotoks, Alb.

Le Conseil des épreuves de travail au terrier ne s'est pas réuni en 2017. À la suite de réunions tenues en 2016, un nouveau livre de règlements a été diffusé en 2017, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2018. Le conseil ne prévoit pas se réunir avant l'an 2020.

Lors des réunions du Conseil d'administration en mars 2017 et en juin 2017, le conseil a présenté les modifications suivantes proposées aux *Règlements des épreuves de travail au terrier* (date d'entrée en vigueur : le 1^{er} janvier 2018) et au *Manuel des politiques et des procédures*.

MODIFICATIONS – LIVRE DE RÈGLEMENTS

Modification
Chapitre 6 - Inscriptions et fin de l'épreuve, article 6.6.5 - Admissibilité des chiens et des compétiteurs

Modification
Chapitre 11 - Attribution des titres, article 11.3.3 - Chien de travail au terrier maître

Nouvel article
Chapitre 11 - Attribution des titres (nouvel article 11.4)

Modification
Chapitre 11 - Attribution des titres (nouvel article 11.5)
Nouvel événement - Plan d'affaires : Chasse en grange (*Barn Hunt*)

MODIFICATIONS – MANUEL

Nouvelle section
Chapitre VI - Expositions et concours, section P - Nouveaux événements

Nouvelle section
Chapitre VI - Expositions et concours, annexe 1 - Titres

À la suite de recherches, le Conseil d'administration a adopté les règlements de la Barn Hunt Association en tant que programme de reconnaissance de titres.

Le tout respectueusement soumis par
Bob Rowbotham, président
Conseil des épreuves de travail au terrier

Statistiques 2017

- En 2017, 22 épreuves de travail au terrier au total ont eu lieu, soit légèrement plus d'épreuves de travail au terrier que l'année dernière (2016 – 20 événements).
- Le nombre d'inscriptions était de 290 en 2017, soit légèrement plus d'inscriptions que l'année dernière (2016 – 271 inscriptions).

Conseil des concours de travail sur troupeau

Le Conseil des concours de travail sur troupeau est chargé d'étudier toute question relative aux concours de travail sur troupeau et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Les concours de travail sur troupeau ont pour objet de démontrer l'utilité du chien de race pure en tant que partenaire et assistant dans la gestion quotidienne du bétail. Un concours de travail sur troupeau reflète non seulement l'instinct, l'aptitude et l'entraînement du chien mais aussi la complicité entre le chien et son conducteur lorsqu'il s'agit de maîtriser et de conduire le bétail calmement et efficacement.

Directrice : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Lendra Barker

Membres :
Lisa Dahr Dartmouth, N.-É.
Dianne Devison Pickering, Ont.
Sue Jewell Utopia, Ont.
Lynn Leach Hope, C.-B.

Stephen Rowell
Judith Snowdon
Kristin Thomson
Faye Unrau
Jill Werle

Centre Wellington, Ont.
Lundbreck, Alb.
Cobble Hill, C.-B.
Winnipeg, Man.
Saskatoon, Sask.

Le tout respectueusement soumis par
Lendra Barker, présidente
Conseil des concours de travail sur troupeau

Le Conseil des concours de travail sur troupeau s'est réuni en janvier 2017. À la suite de réunions tenues en 2016 et en 2017, un nouveau livre de règlements a été diffusé en 2017, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2018. Le conseil ne prévoit pas se réunir avant l'an 2019.

Lors des réunions du Conseil d'administration en mars 2017 et en juin 2017, le conseil a présenté les modifications suivantes proposées aux *Règlements du travail sur troupeau* (date d'entrée en vigueur : le 1^{er} janvier 2018) et au *Manuel des politiques et des procédures*.

MODIFICATIONS – LIVRE DE RÈGLEMENTS

Nouvel article

Chapitre 4 - Programme officiel et horaire du jugement, article 4.1 - Programme officiel

Nouvel article

Chapitre 6 - Inscriptions, article 6.1.1 - Critères d'admissibilité

Nouvel article

Chapitre 6 - Inscriptions, article 6.6.4 - Admissibilité des chiens et des compétiteurs

Modification

Chapitre 9 - Bétail et chiens, article 9.1.5 - Généralités

Modification

Chapitre 10 - Titres de travail sur troupeau

Modification

Chapitre 10 - Titres de travail sur troupeau, article 10.1.1 - Travail sur troupeau initial (H.T.)

Modification

Chapitre 10 - Titres de travail sur troupeau, article 10.1.1 - Travail sur troupeau initial novice

Modification

Chapitre 10 - Titres de travail sur troupeau, article 10.1.3 - Travail sur troupeau initial novice

Modification

Chapitre 10 - Titres de travail sur troupeau, articles 10.7.1 et 10.7.2 - Champion de travail sur troupeau

Modification

Chapitre 11 - Exigences des épreuves, article 11.4.1 - Travail sur troupeau intermédiaire

MODIFICATION – MANUEL

Modification

Chapitre VI - Expositions et concours, section X, 2, (a) - Numéro de compagnon canin (But)

Statistiques 2017

- En 2017, 68 concours de travail sur troupeau au total ont eu lieu, soit légèrement moins de concours de travail sur troupeau que l'année dernière (2016 – 83 événements).
- Le nombre d'inscriptions était de 674 en 2017, soit moins d'inscriptions que l'année dernière (2016 – 774 inscriptions).

Conseil des clubs canins pour jeunes

Le Conseil des clubs canins pour jeunes est chargé d'étudier toute question relative aux programmes des clubs canins pour jeunes et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des événements pour jeunes manieurs est d'initier les jeunes au sport des chiens de race pure, de les encourager à y participer et de leur offrir des activités compétitives intéressantes où ils peuvent apprendre, pratiquer et perfectionner leurs compétences et leurs connaissances des diverses races. Il s'agit, avant tout, pour les jeunes de même groupe d'âge, d'une occasion de participer à des compétitions dans un esprit de camaraderie.

Directrice :

Sherry Weiss

Agente de liaison du CCC :

Tracy Kent

Président du conseil :

Richard Paquette

Membres :

Kelly Campbell

Estlin, Sask.

Hélène Chaussé

Montréal, Qc

Beth Chohey

Winnipeg, Man.

Allison Cowie

Moorefield, Ont.

Susan Emerson

Belleville, Ont.

Allison Foley

South Rawdon, N.-É.

Honey Glendinning

Prince George, C.-B.

Hailey Griffith

Jordan Station, Ont.

Rachel Haslett

Saint John, N.-B.

Pam Legault

Princeton, C.-B.

Kimberly MacDonald

Oro Medonte, Ont.

Cecilia Melendy

Mount Pearl, T.-N.-L.

Judy Perkins

Calgary, Alb.

Megan Brown Wozniak

Gorham, Ont.

Le Conseil des clubs canins pour jeunes s'est réuni par téléconférence en mai 2016, en mai 2017 et en novembre 2017 pour discuter des questions suivantes :

- Lignes directrices pour représentants du Conseil des clubs canins pour jeunes;
- Compétitions uniquement pour jeunes manieurs;
- Compétitions nationales pour jeunes manieurs;
- Modification du *Manuel des politiques et des procédures* (chapitre 8 - Clubs canins pour jeunes, section F, 1 - Compétitions pour jeunes manieurs);
- Comptes bancaires pour jeunes manieurs;
- Finales des compétitions de zone;
- Feuilles de pointage normalisées pour jeunes manieurs;
- Rubans;
- Compétitions nationales pour jeunes manieurs 2019 et 2020;
- Jeunes manieurs – semi-professionnels;
- Groupe de bavardage pour jeunes manieurs;
- Jeunes manieurs surveillés par manieurs;
- Concours d'agilité pour jeunes manieurs;
- Promotion des concours d'obéissance pour jeunes manieurs;
- Formation/accréditation des juges des compétitions pour jeunes manieurs.

MODIFICATIONS – LIVRE DE RÈGLEMENTS

Pour discussion

- Modification du livre de règlements pour jeunes manieurs (chapitre 4 - Conformation, article 4.3.1 - Juges)
- Modification du livre de règlements pour jeunes manieurs (chapitre 10 - Juges pour jeunes manieurs en obéissance)

Pour présentation au Conseil d'administration

- Nouveaux articles, *Règlements pour jeunes manieurs* (chapitre 6 - Compétition nationale - Conformation - nouveaux articles 6.2 et 6.9). Ils seront présentés au Conseil lors de sa réunion en mars 2018.
- Nouvel article, *Règlements pour jeunes manieurs* (chapitre 15 - Compétition nationale, nouvel article 15.2). Il sera présenté au Conseil lors de sa réunion en mars 2018.

Lors de la réunion du Conseil d'administration en décembre 2017, le Conseil des clubs canins pour jeunes a présenté une modification du *Manuel des politiques et des procédures*, soit l'ajout de la section F - Compétition pour jeunes manieurs au chapitre VIII - Clubs canins pour jeunes.

Le tout respectueusement soumis par
Richard Paquette, président
Conseil des clubs canins pour jeunes

Statistiques 2017

- En 2017, 267 événements en conformation pour jeunes au total ont eu lieu, soit deux événements de moins que l'année dernière (2016 – 269 événements).

- Le nombre de participants aux événements en conformation pour jeunes était de 2 652 participants en 2017, soit plus de participants que l'année dernière (2016 – 2 514 participants).
- En 2017, 43 événements en obéissance pour jeunes au total ont eu lieu, soit plus d'événements que l'année dernière (2016 – 32 événements).
- Le nombre de participants aux événements en obéissance pour jeunes était de 74 participants en 2017, soit légèrement plus de participants que l'année dernière (2016 – 71 participants).

Conseil des courses sur leurre

Le Conseil des courses sur leurre est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le terrain de course sur leurre et au programme de poursuite sur leurre, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le programme de poursuite sur leurre du CCC a pour but d'offrir à tous les chiens de race pure et de race croisée la possibilité d'obtenir un titre dans le cadre d'une épreuve sur le terrain.

Directrice :

Sherry Weiss

Président du conseil :

David Gilmour

Membres :

Heather Jean Dansereau

Hamilton, Ont.

Sandra Gahan

Cambridge, Ont.

Christine Gillies

Winnipeg, Man.

Ed Granger

Carp, Ont.

Fiona Hart

Kelowna, C.-B.

Eva Hunter

Barrie, Ont.

Pat Ingram

Calgary, Alb.

Roberta Pattison

Delisle, Sask.

Melissa Richards

Dartmouth, N.-É.

Debra Verzyl

Ladysmith, C.-B.

Le Conseil des courses sur leurre s'est réuni par téléconférence en septembre 2017. Il a présenté au Conseil d'administration les modifications suivantes proposées aux *Règlements des concours sur le terrain de course sur leurre* et aux *Règlements du programme de poursuite sur leurre*, la date d'entrée en vigueur prévue étant le 1^{er} janvier 2019.

MODIFICATIONS – LIVRE DE RÈGLEMENTS DES CONCOURS SUR LE TERRAIN DE COURSE SUR LEURRE

Modification

Chapitre 6 - Règlements sur la performance et normes de jugement, article 6.1.13 (a) et (b) - Jugement

Nouveaux articles

Chapitre 9 - Lignes directrices pour le concours sur le terrain de course sur leurre, article 9.1 - Classiques ET article 9.6 - Titres du concours sur le terrain

Modification

Chapitre 9 - Lignes directrices pour le concours sur le terrain de course sur leurre, article 9.4 - Déclaration d'inadmissibilité et rétablissement de privilège

Modification

Chapitre 9 - Lignes directrices pour le concours sur le terrain de course sur leurre, article 9.7 - Plans du parcours

MODIFICATIONS – LIVRE DE RÈGLEMENTS DU PROGRAMME DE POURSUITE SUR LEURRE**Nouvel article**

Chapitre 2 - Règlements généraux, article 2.4 - Participants

Nouvel article

Chapitre 3 - Juges/Jugement, article 3.2 - Admissibilité à juger

Nouvel article

Chapitre 8 - Titres et prix, article 8.1 - Rubans

Nouvel article

Chapitre 8 - Titres et prix, article 8.2 - Titres

Modifications d'ordre administratif

Le conseil a aussi présenté au Conseil d'administration des renvois au Conseil des expositions de conformation et au Comité de surveillance des événements.

RENOIS AU CONSEIL DES EXPOSITIONS DE CONFORMATION**Nouvel article - Règlements des expositions de conformation**

Chapitre 4 - Juges, article 4.4 - Jugement des chiens

Modification - Règlements des expositions de conformation

Chapitre 8 - Inscriptions et fin de l'exposition, article 8.5 - Acceptation des inscriptions

RENOI AU COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ÉVÉNEMENTS**Modification - Manuel des politiques et des procédures**

Chapitre VII - Juges, section L, (1) - Candidat au poste de juge de programme de poursuite sur leurre (Qualifications)

Le tout respectueusement soumis par
David Gilmour, président
Conseil des courses sur leurre

Statistiques 2017

- En 2017, 38 concours sur le terrain de course sur leurre au total ont eu lieu, soit un concours sur le terrain de course sur leurre de moins que l'année dernière (2016 – 39 événements).
- Le nombre d'inscriptions était de 785 en 2017, soit moins d'inscriptions que l'année dernière (2016 – 986 inscriptions).

- En 2017, 41 événements de poursuite sur leurre au total ont eu lieu, soit plus d'événements de poursuite sur leurre que l'année dernière (2016 – 32 événements).
- Le nombre d'inscriptions était de 803 en 2017, soit plus d'inscriptions que l'année dernière (2016 – 797 inscriptions).

Conseil des concours d'obéissance

Le Conseil des concours d'obéissance est chargé d'étudier toute question relative aux concours d'obéissance et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des concours d'obéissance est de démontrer l'utilité du chien comme compagnon de l'homme, pas simplement de prouver la capacité du chien à effectuer des exercices spécifiques dans une enceinte d'obéissance. Les concours ont pour objectif fondamental de produire des chiens qui ont été amenés à pouvoir bien se comporter tant à la maison que dans des lieux publics et en présence d'autres chiens, de façon à faire honneur au sport d'obéissance.

Les concours d'obéissance constituent une activité sportive et, à cet égard, tous les participants sont tenus d'observer les principes sportifs aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enceinte. Tous les concurrents dans une classe doivent compléter les mêmes exercices, de façon semblable, afin que la qualité relative des différentes performances puisse être comparée et évaluée.

Le sport de rallye obéissance du CCC est le pendant de l'obéissance. Les deux disciplines exigent une complicité entre le chien et le manieur et des compétences similaires en matière de performance. Le rallye obéissance constitue, pour les chiens et les manieurs, une excellente introduction à tous les événements de performance du CCC. L'objectif principal du rallye est de fournir une activité dynamique et motivante qui fait valoir l'aptitude du manieur et du chien à exécuter des exercices élémentaires en obéissance qui peuvent être accomplis avec succès sans exigences trop rigoureuses. Le rallye obéissance peut aussi donner l'occasion aux compétiteurs des autres disciplines de raffiner leurs compétences.

La performance du chien et du manieur dans l'enceinte doit satisfaire aux exigences des *Règlements des concours de rallye obéissance*. Les

chiens qui participent aux événements de rallye doivent faire preuve d'enthousiasme, de plaisir et de complicité dans leur travail d'équipe avec leur manieur. À ces fins, nous incitons les manieurs à encourager, féliciter et caresser le chien tout en respectant les limites fixées dans les règlements.

Directrice : Sherry Weiss

Président du conseil :

(du 1^{er} janvier au 9 février 2017) Paul Oslach
(du 19 mars au 31 décembre 2017) D^r Paul Eckford

Membres :

Michael Calhoun	Hemmingford, Qc
Shelly Campbell	Saskatoon, Sask.
Gail Carroll	Brandon, Man.
Lianne Daradics	Regina, Sask.
Terry Gains	Victoria, C.-B.
Christine Graham	West Chezzetcook, N.-É.
Frances Holmes	Carp, Ont.
Pierre Lambert	Québec, Qc
Delvyn Lunn	Wallaceburg, Ont.
Christine MacKenzie	Warren Grove, Î.-P.-É.
Diana MacKenzie	Hamilton, Ont.
Phyllis McCullum	Roachville, N.-B.
Tubby Miller	Calgary, Alb.
Tony Moores	Mount Pearl, T.-N.-L.
Bev Owocki	Cookstown, Ont.
Marion Postgate	Vancouver, C.-B.
Gwen Roswell	Kelowna, C.-B.
Marie Sawford	Cambridge, Ont.
Lionel Whittaker	Edmonton, Alb.

Le Conseil des concours d'obéissance s'est réuni sept fois en 2017 (deux fois en janvier, en avril et en juillet et une fois en octobre). Le conseil a présenté au Conseil d'administration les modifications suivantes proposées aux *Règlements des concours d'obéissance et de rallye obéissance*, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2018.

MODIFICATIONS – LIVRE DE RÈGLEMENTS DES CONCOURS D'OBÉISSANCE

Nouvel article
Chapitre 2 - Règlements généraux, article 2.6 - Préposés d'enceinte

Nouvel article
Chapitre 6 - Inscriptions et fin du concours, article 6.1.2 - Critères d'admissibilité (nouvel article (c))

Nouvel article
Chapitre 6 - Inscriptions et fin du concours, article 6.1.2 - Critères d'admissibilité (nouveaux articles (d) et (e))

Modification
Chapitre 6 - Inscriptions et fin du concours, article 6.4.1 - Obligation de concourir

Modification
Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation, article 8.13.5 - Procédure dans l'enceinte

Modification

Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation, article 8.16.5 - Laisse, collier et manteau

Modification

Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation, article 8.16.5 - Laisse, collier et manteau

Modification

Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation, article 8.18.1 - Exercices de groupe

Nouvel article

Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation, article 8.18 - Exercices de groupe

Modification

Chapitre 9 - Classe pré-novice, article 9.2 - Exercices et pointages (9.2.1 et nouvel article 9.2.2)

Modification

Chapitre 9 - Classe pré-novice, article 9.9.3 - Assis ou couché de groupe

Modification

Chapitre 9 - Classe pré-novice, article 9.9 - Assis ou couché de groupe

Modification

Chapitre 10 - Classe novice, article 10.10.2 - Assis et couché de groupe

Modification

Chapitre 13 - Classe utilité, article 13.1.1 - Classe utilité A et article 13.2.1 - Classe utilité B

Modification

Annexe A - Modèles des livres du juge pour les classes pré-novice, novice, novice intermédiaire, ouverte et utilité

Modifications d'ordre administratif

Article 9.2.1 - Classe pré-novice (Exercices et pointages)

Article 10.4.1 - Classe novice (Exercices et pointages)

Article 11.2.1 - Classe novice intermédiaire (Exercices et pointages)

Article 12.2.5 - Classe ouverte (Classe ouverte B)

Article 12.3.1 - Classe ouverte (Exercices et pointages en classe ouverte A)

Article 13.3.1 - Classe utilité (Exercices et pointages de la classe utilité A)

Article 16.2.6 - Classes non officielles (Classe novice lauréat)

Article 16.3.5 - Classes non officielles (Classe ouverte lauréat)

Modification

Annexe D - Fin du concours

MODIFICATIONS – LIVRE DE RÈGLEMENTS DES CONCOURS DE RALLYE OBÉISSANCE

Modification

But

Modification

Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation, article 8.11 - Attribution de points (toutes les classes)

Modification

Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation, article 8.1.3 - Normes d'évaluation

Nouvel article

Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation, article 8.5 - Normes d'évaluation

Nouvel article

Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation, article 8.11 - Normes d'évaluation

Modification

Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation, article 8.13.1 - Procédure dans l'enceinte

Modification

Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation, article 8.13.8 - Procédure dans l'enceinte

Modification

Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation, articles 8.14.1 et 8.14.2 - Commandements et signaux

Modification

Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation, article 8.15.1 - Encouragements, nourriture et caresses

Modification

Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation, article 8.17.1 - Position au pied

Modification

Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation, article 8.18.4 - Enceintes et équipement

Nouvel article

Chapitre 14 - Classe de rallye maître (RM)

Modification

Annexe B - Panonceaux de rallye obéissance et explications (Panonceau n° 23)

Modification

Annexe B - Panonceaux de rallye obéissance et explications (Panonceaux n° 106, n° 107, n° 112, n° 113, n° 116 et n° 117)

Nouvel article

Annexe B - Panonceaux de rallye obéissance et explications (Panonceaux n° 304 et n° 305)

Modification

Annexe B - Panonceaux de rallye obéissance et explications (Panonceaux n° 319, n° 320, n° 321 et n° 322)

Modification

Panonceaux de rallye

Le Conseil des concours d'obéissance a aussi présenté au Conseil d'administration la modification suivante proposée au *Manuel des politiques et des procédures*.

MODIFICATION – MANUEL**Modification**

Chapitre VII - Juges, section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance

Le tout respectueusement soumis par
D^r Paul Eckford, président
Conseil des concours d'obéissance

Statistiques 2017

En 2017, 505 concours d'obéissance toutes races comptant 11 082 inscriptions au total et 22 concours d'obéissance pour races spécifiques comptant 167 inscriptions au total ont eu lieu, soit moins de concours et d'inscriptions que l'année dernière (2016 – 529 concours d'obéissance toutes races, 11 799 inscriptions, et 29 concours d'obéissance pour races spécifiques, 201 inscriptions).

En 2017, 455 concours de rallye obéissance toutes races comptant 11 117 inscriptions au total et 17 concours de rallye obéissance pour races spécifiques comptant 136 inscriptions au total ont eu lieu. Plus de concours de rallye obéissance toutes races ont eu lieu en 2017 qu'en 2016 (2016 – 433 concours de rallye obéissance, 10 482 inscriptions). Toutefois, moins de concours de rallye obéissance pour races spécifiques ont eu lieu en 2017 qu'en 2016 (2016 – 28 concours de rallye obéissance pour races spécifiques, 220 inscriptions).

Conseil des concours et épreuves pour chiens d'arrêt

Le Conseil des concours et épreuves pour chiens d'arrêt est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le terrain pour chiens d'arrêt ou à tout autre événement sur le terrain relié aux chiens d'arrêt, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des concours sur le terrain pour toutes les races de chiens d'arrêt reconnues par le CCC est de promouvoir et de reconnaître les chiens qui démontrent les meilleures qualités reconnues chez le chien d'arrêt. Ils sont évalués par voie de concours dans un cadre naturel en utilisant une norme de performance.

Le but des épreuves de chasse pour chiens d'arrêt est d'encourager le développement et l'utilisation des qualités naturelles inhérentes à chacune des races de chiens d'arrêt.

Le but des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt est de permettre de démontrer la capacité du chien à rapporter à l'eau. Ces épreuves évaluent les qualités naturelles inhérentes à chacune des races de chiens d'arrêt en utilisant des normes de performance.

Directrice : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Sharon Derrick

Membres :

Howard Coneybear	Armstrong, C.-B.
Kim Currie	Summerside, I.-P.-É.
Arwen Dabb	Airdrie, Alb.
Jack Dafoe	Port Colborne, Ont.
Barbara Deg	Dartmouth, N.-É.
Maria Foster	Hamilton, Ont.
Kevin MacWilliams	Pembroke, Ont.
Louise Régimbald	Saint-Georges, Qc
Karen Salandini	Aldergrove, C.-B.
Dominic Werotte	Terrebonne, Qc
Mike Wilshire	Cayuga, Ont.

Le Conseil des concours et épreuves pour chiens d'arrêt ne s'est pas réuni en 2017. À la suite de réunions tenues en 2016, un nouveau livre de *Règlements des concours sur le terrain pour chiens d'arrêt* et un nouveau livre de *Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt* ont été diffusés en 2016, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2017. Dans le livre de règlements des épreuves de chasse pour chiens d'arrêt, on a ajouté un nouvel événement nommé Épreuves à l'eau. Le conseil prévoit se réunir en 2018.

Le tout respectueusement soumis par
Sharon Derrick, présidente
Conseil des concours et épreuves pour chiens d'arrêt

Statistiques 2017

- En 2017, 9 concours sur le terrain pour chiens d'arrêt comptant 218 inscriptions au total ont eu lieu, soit légèrement moins de concours sur le terrain pour chiens d'arrêt que l'année dernière (2016 – 13 événements) et environ la moitié du nombre d'inscriptions (2016 – 417 inscriptions).
- En 2017, 41 épreuves de chasse pour chiens d'arrêt comptant 665 inscriptions au total ont eu lieu, soit légèrement moins d'épreuves de chasse pour chiens d'arrêt que l'année dernière (2016 – 53 événements) et environ un tiers de moins du nombre d'inscriptions (2016 – 960 inscriptions).
- Neuf épreuves à l'eau comptant 295 inscriptions au total ont eu lieu en 2017.

Conseil des concours pour retrievers

Le Conseil des concours pour retrievers est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le terrain pour retrievers et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des concours sur le terrain pour retrievers est de déterminer les mérites relatifs des retrievers sur le terrain de chasse et d'évaluer les aptitudes tant naturelles qu'acquises que l'on recherche dans un retriever chasseur. Les épreuves d'un concours sur le terrain pour retrievers doivent être organisées sur un terrain de chasse naturel et conçues pour évaluer et distinguer les chiens concurrents afin de classer ceux qui donnent les meilleures performances dans une journée donnée. Tous les chiens participant au concours doivent avoir la possibilité de participer à autant d'épreuves que le temps et les circonstances le permettent et, s'ils achèvent les épreuves de manière satisfaisante, doivent obtenir des certificats de mérite.

Directrice : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Sharon Derrick

Membres :

Jim Andrew	Callander, Ont.
Fred Benjaminson	Winnipeg, Man.
Glenn Bydwell	Montréal, Qc
Glen Cumpson	Westbrook, Ont.
Donald Gillingham	Newport, N.-É.
Jim Ling	Stirling, Ont.
Rob Littlemore	Sherwood Park, Alb.
John McDonald	Saskatoon, Sask.
Debby Montgomery	Victoria, C.-B.
Richard Regamble	Kaldeen, C.-B.
Medie Robinson	Burlington, Ont.
Connie Swanson	Melbourne, Ont.
Denis Voigt	Lindsay, Ont.
Dan Yeomans	Ripples, N.-B.

Le Conseil des concours pour retrievers ne s'est pas réuni en 2017. À la suite de réunions tenues en 2015 et en 2016, un nouveau livre de règlements a été diffusé en 2016, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2017. Le conseil prévoit se réunir en 2018.

Le tout respectueusement soumis par
Sharon Derrick, présidente
Conseil des concours pour retrievers

Statistiques 2017

- En 2017, 98 concours sur le terrain pour retrievers au total ont eu lieu, soit un concours sur le terrain pour retrievers de moins que l'année dernière (2016 – 99 événements).
- Le nombre d'inscriptions était de 2 852 en 2017, soit légèrement moins d'inscriptions que l'année dernière (2016 – 2 915 inscriptions).

Conseil des épreuves pour retrievers

Le Conseil des épreuves pour retrievers est chargé d'étudier toute question relative aux épreuves de chasse pour retrievers et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des épreuves de chasse pour retrievers, barbets, épagneuls d'eau irlandais et grands caniches est d'évaluer les mérites de ces chiens et leurs aptitudes sur le terrain en vue de déterminer leur compétence et leur capacité en tant que compagnons de chasse. Ainsi, les épreuves de chasse doivent simuler autant que possible les conditions d'une situation de chasse authentique.

Directrice : Sherry Weiss

Président du conseil :

(du 1^{er} janvier au 9 février 2017) Paul Oslach
(du 19 mars au 31 décembre 2017) D^r Paul Eckford

Membres :

Chris Bayles	Ancaster, Ont.
Sandy Briggs	Powassan, Ont.
Ed Brown	Merigomish, N.-É.
Dave Butler	Cornwall, Í.-P.-É.
Derek Dunn	Rusagonis, N.-B.
Susan Endersby	Kamloops, C.-B.
Joey Farrell	Thunder Bay, Ont.
Dewayne Hay	Winnipeg, Man.
Conrad Langlois	Valleyfield, Qc
Bill Marshall	Edmonton, Alb.
Tim Marshall	Guelph, Ont.
Ross McLaughlin	Clayton, Ont.
Jeff Morari	Saskatoon, Sask.
Rick Roberts	Mill Bay, C.-B.

Le Conseil des épreuves pour retrievers ne s'est pas réuni en 2017. À la suite de réunions tenues en 2015, un nouveau livre de règlements a été diffusé en 2016, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2017. Le conseil prévoit se réunir en 2018.

Le tout respectueusement soumis par
Paul Oslach, ancien président
Conseil des épreuves pour retrievers

Statistiques 2017

- En 2017, 85 épreuves de chasse pour retrievers au total ont eu lieu, soit cinq épreuves de chasse pour retrievers de moins que l'année dernière (2016 – 90 événements).
- Le nombre d'inscriptions était de 2 353 en 2017, soit légèrement moins d'inscriptions que l'année dernière (2016 – 2 586 inscriptions).

Conseil des concours et épreuves pour épagneuls

Le Conseil des concours et épreuves pour épagneuls est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le terrain et épreuves pour épagneuls de chasse ou à tout autre événement sur le terrain relié aux épagneuls de chasse, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des concours sur le terrain pour épagneuls est de démontrer la performance d'un épagneul bien dressé au champ. La performance ne doit pas différer de celle lors d'une journée normale de chasse, sauf que dans un concours le travail du chien doit se rapprocher de la perfection.

Le but des épreuves de chasse est d'évaluer et identifier les chiens possédant les qualités de base requises d'un épagneul « leueur ». Une épreuve permet d'évaluer les mérites et les habiletés des épagneuls au champ afin de déterminer s'ils conviennent comme compagnons de chasse.

Directrice :

Présidente du conseil :

Sherry Weiss
Linda St-Hilaire

Membres :

Michel Bourdeau	Québec, Qc
Wayne Brennen	Calgary, Alb.
Joe Coady	Winnipeg, Man.
David Dibblee	Lower Woodstock, N.-B.
Bill McCaffrey	Hanmer, Ont.
Boyd McIntyre	Okotoks, Alb.
Frank O'Grady	Millbrook, Ont.
Bruce Outhouse	Halifax, N.-É.
Frank Wiseman	Fisherville, Ont.

Le Conseil des concours et épreuves pour épagneuls ne s'est pas réuni en 2017. À la suite de réunions tenues en 2016, de nouveaux livres de règlements des concours sur le terrain et des épreuves pour épagneuls de chasse ont été diffusés en 2017, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2018. Le conseil ne prévoit pas se réunir avant l'an 2019.

Lors de la réunion du Conseil d'administration en juin 2017, le Conseil des concours et épreuves pour épagneuls a présenté une modification proposée au chapitre 17 - Procédures du concours, article 17.2.4 Responsabilités du comité du concours sur le terrain des *Règlements des concours sur le terrain pour épagneuls de chasse*, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2018. Le Conseil d'administration a approuvé la modification.

Le tout respectueusement soumis par
Linda St-Hilaire, présidente
Conseil des concours et épreuves pour épagneuls

Le tout respectueusement soumis par
Peter Laventhall-Wolfish, président
Conseil des épreuves de pistage

Statistiques 2017

- En 2017, 43 concours sur le terrain pour épagneuls au total ont eu lieu, soit trois concours sur le terrain pour épagneuls de moins que l'année dernière (2016 – 46 événements).
- Le nombre d'inscriptions était de 823 en 2017, soit moins d'inscriptions que l'année dernière (2016 – 1 006 inscriptions).
- En 2017, 6 épreuves pour épagneuls de chasse au total ont eu lieu, soit une épreuve pour épagneuls de chasse de moins que l'année dernière (2016 – 7 événements).
- Le nombre d'inscriptions était de 88 en 2017, soit légèrement plus d'inscriptions que l'année dernière (2016 – 70 inscriptions) en dépit du fait qu'une épreuve de moins a eu lieu.

Conseil des épreuves de pistage

Le Conseil des épreuves de pistage est chargé d'étudier toute question relative aux épreuves de pistage et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but d'une épreuve de pistage est de montrer la volonté d'un chien de travailler avec son manieur dans des conditions variées, de suivre une piste définie, de discerner une odeur et de trouver et indiquer les articles.

Directrice : Sherry Weiss
Président du conseil : Peter Laventhall-Wolfish

Membres :

Diane Adams	Quispamsis, N.-B.
Carol Aitken	Regina, Sask.
Sandy Briggs	Powassan, Qc
Connie Gavin	Foxboro, Ont.
Lesley Hutchins	Saint-Lazare, Qc
Patricia Kopec	Calgary, Alb.
Laura McKay	Guelph, Ont.
Gary Roe	Langley, C.-B.
Karen Spalding	Salmon Arm, C.-B.
Rita Torpey	Winnipeg, Man.
Louise Weaver	Barss Corners, N.-É.
John (Jack) Wilhelm	East Garafraxa, Ont.

Le Conseil des épreuves de pistage ne s'est pas réuni en 2017. À la suite de réunions tenues en 2016, un nouveau livre de règlements a été diffusé en 2016, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2017. Le conseil ne prévoit pas se réunir avant l'an 2019.

Statistiques 2017

- En 2017, 54 épreuves de pistage au total ont eu lieu, soit six épreuves de pistage de moins que l'année dernière (2016 – 60 événements).
- Le nombre d'inscriptions était de 380 en 2017, soit plus d'inscriptions que l'année dernière (2016 – 322 inscriptions) en dépit du fait que six épreuves de moins ont eu lieu.

Conseil des épreuves du certificat de travail

Le Conseil des épreuves du certificat de travail est chargé d'étudier toute question relative aux épreuves du certificat de travail pour retrievers, épagneuls d'eau irlandais et grands caniches, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but premier des épreuves du certificat de travail (WC, WCI et WCX) est de stimuler le développement et l'utilisation des qualités naturelles des retrievers. Les épreuves fournissent les outils servant à déterminer les futurs animaux reproducteurs et encouragent les propriétaires de retrievers à mettre en valeur les qualités naturelles de leurs chiens et à faire de ces derniers d'excellents partenaires de chasse. Les épreuves sont non compétitives, et les chiens qui y réussissent sont enregistrés comme possédant les habiletés de base en travail.

Directrice : Sherry Weiss
Président du conseil :

(du 1^{er} janvier au 9 février 2017) Paul Oslach
(du 19 mars au 31 décembre 2017) D^r Paul Eckford

Membres :

Keith Althouse	Martensville, Sask.
Fred Benjaminson	Winnipeg, Man.
Shelly Blom	Guelph, Ont.
Sandy Briggs	Powassan, Ont.
Alec Hoyt	Lutes Mountain, N.-B.
Steve Hutt	Ardoise, N.-É.
Donna Lahaise	Richmond, Ont.
Allan Mitchell	Brampton, Ont.
Judy Teskey	Ladysmith, C.-B.
Lionel Whittaker	Edmonton, Alb.
Cheryl Young	Mission, C.-B.

Le Conseil des épreuves du certificat de travail ne s'est pas réuni en 2017. À la suite de réunions tenues en 2015, un nouveau livre de règlements a été diffusé en 2016, la

date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2017. Le conseil prévoit se réunir en 2018.

Le tout respectueusement soumis par
Paul Oslach, ancien président
Conseil des épreuves du certificat de travail

Statistiques 2017

- En 2017, 30 épreuves du certificat de travail au total ont eu lieu, soit six épreuves du certificat de travail de moins que l'année dernière (2016 – 36 événements).
- Le nombre d'inscriptions était de 444 inscriptions en 2017, soit légèrement moins d'inscriptions que l'année dernière (2016 – 587 inscriptions).



pure performance



CLUB CANIN CANADIEN
Promoteur des chiens de race pure depuis plus de 125 ans.
ckc.ca/evenements

COMITÉS SPÉCIAUX



PHOTO : « Whiskey » • Chien australien de bétail • Photographe / Propriétaire : Lorraine Norris

Comité spécial sur la race akita

Le Conseil d'administration a formé le Comité spécial sur la race akita pour examiner la possibilité de séparer la race akita en deux races distinctes, soit l'akita et l'akita japonais.

Directrice : Leila Bahorie
Présidente du comité : Linda St-Hilaire

Membres :
 Lorraine Burch (à compter d'août 2017) Carlisle, Ont.
 Stephanie Horan (à compter de juillet 2017) Malagash, N.-É.
 Peter Laventhall-Wolfish Toronto, Ont.
 Lance Novak Directeur exécutif

Le Comité spécial sur la race akita s'est réuni trois fois en 2017 par téléconférence (le 23 juin, le 21 août et le 7 novembre).

Voici un sommaire des travaux entrepris :

Téléconférence du 23 juin

Le comité a dressé une liste de membres qui pourraient siéger au comité. À la suite de la réunion, on a rédigé une lettre adressée aux membres en question et une lettre au Comité des standards de race.

Le 30 juin 2017

Stephanie Horan s'est jointe au comité en tant que participante représentant le Comité des standards de race.

Juillet 2017

On a envoyé un sondage à tous les éleveurs, propriétaires et importateurs de chiens akita au cours des cinq dernières années pour évaluer leur intérêt à séparer la race. Le sondage a été transmis électroniquement à toutes les personnes ayant une adresse électronique enregistrée et expédié par la poste aux autres. On a obtenu un taux de réponse de 26 %. La majorité des participants (85 %) qui ont répondu au sondage étaient en faveur de la séparation de la race akita en deux races distinctes.

Téléconférence du 21 août

Une fois le sondage terminé, soit le 8 août 2017, le Comité spécial sur la race akita a tenu une réunion par téléconférence le 21 août 2017 pour discuter des prochaines étapes. On a accueilli Lorraine Burch au sein du comité pour représenter l'akita américain (décrit dans le standard de race actuel du CCC) et on a décidé de trouver un représentant pour l'akita japonais.

Téléconférence du 7 novembre

Le comité a reçu une lettre de Serge Desforges décrivant son expérience des races en question, soit l'akita américain et l'akita japonais. Serge Desforges a été nommé au comité, mais on attend la confirmation qu'il est un membre du CCC.

Après la réunion précédente, Lance Novak a communiqué avec David Trus du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Canada. Lors de la réunion, M. Novak a fait circuler la réponse de M. Trus. À la suite de la discussion, le comité a décidé d'entreprendre les démarches pour obtenir la reconnaissance de l'akita japonais au lieu de séparer la race akita en deux.

Je remercie M^{me} Leila Bahorie, directrice principale de la Division de l'enregistrement et du Service aux membres, et M. Lance Novak, directeur exécutif, de leur appui.

Je tiens aussi à remercier les autres membres du comité de leur compétence, de leur expérience et de leur appui.

Le tout respectueusement soumis par
 Linda St-Hilaire, présidente
 Comité spécial sur la race akita

Comité sur la coupe d'oreilles et de queue et l'ablation des ergots

Le Comité sur la coupe d'oreilles et de queue et l'ablation des ergots est chargé de travailler de concert avec les clubs de race dont le standard de race mentionne la coupe d'oreilles, la coupe de la queue ou l'ablation des ergots afin de modifier ce standard pour permettre la présentation d'un chien dans son état naturel et y incorporer une description des oreilles et/ou des queues naturelles, ainsi offrant un choix.

Directrice : Sherry Weiss
Président du comité : Richard Paquette

Membres :
 Peter Laventhall-Wolfish Toronto, Ont.
 Bob Rowbotham Stirling, Ont.

CLUBS PHASE 1

(Clubs représentant des races dont la coupe d'oreilles et de queue et l'ablation des ergots sont des caractéristiques éliminatoires.)

RÉSUMÉ

La Phase 1 comprenait un total de six races. Quatre standards de race ont été modifiés et deux standards de race ne subiront aucune modification (affaires classées).

STANDARDS DE RACE MODIFIÉS – Révision n° 20 (En vigueur le 1^{er} janvier 2014)

GROUPE 1 - Retriever (Baie Chesapeake) - ergots

GROUPE 3 - Chien esquimau canadien - ergots

GROUPE 3 - Samoyède - ergots

GROUPE 4 - Terrier Kerry bleu

AFFAIRES CLASSÉES – AUCUNE MODIFICATION DU STANDARD

GROUPE 1 - Épagneul (breton) - queue

GROUPE 3 - Cane corso

CLUBS PHASE 2

(Clubs dont le standard de race mentionne la coupe d'oreilles et de queue et l'ablation des ergots et qui sont représentés par un club national.)

RÉSUMÉ

La Phase 2 comprenait un total de 58 races. Voici le résumé :

29 races	Standards de race déjà modifiés
1 race	En attente (Comité des standards de race)
15 races	Affaires classées (aucune modification apportée aux standards actuels)
10 races	Affaires classées (standards actuels offrent déjà un choix)
3 races	Affaires classées (aucune réponse reçue de la part des clubs - aucune modification apportée aux standards actuels)

STANDARDS DE RACE MODIFIÉS

RACE NUMÉRO DE LA RÉVISION ET DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

GROUPE 1

Braque d'Auvergne	Révision n° 25 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2017
Épagneul (cocker américain) (Modification complète du standard de race)	Révision n° 21 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2015
Épagneul (cocker anglais)	Révision n° 26 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2018
Retriever (à poil plat)	Révision n° 21 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2015
Vizsla	Révision n° 19 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2014

GROUPE 2

Spitz finlandais	Révision n° 25 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2017
------------------	--

GROUPE 3

Bouvier bernois	Révision n° 22 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2015
Terrier noir russe	Révision n° 22 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2015
Leonberger (Modification complète du standard de race)	Révision n° 21 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2015
Saint-Bernard	Révision n° 21 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2015
Schnauzer (géant)	Révision n° 24 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2016

GROUPE 4

Terrier Airedale	Révision n° 21 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2015
Terrier de Norfolk	Révision n° 20 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2014
Terrier de Norwich	Révision n° 22 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2015
Terrier Sealyham	Révision n° 22 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2015
Terrier wheaten à poil doux	Révision n° 27 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2018

GROUPE 5

Nain pinscher	Révision n° 24 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2016
Épagneul papillon	Révision n° 22 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2015
Carlin	Révision n° 22 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2015
Terrier à poil soyeux	Révision n° 21 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2015
Terrier du Yorkshire	Révision n° 21 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2015

GROUPE 6

Shar-pei chinois	Révision n° 24 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2016
Schipperke	Révision n° 24 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2016
Shiba inu	Révision n° 21 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2015

GROUPE 7

Chien finnois de Laponie	Révision n° 21 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2015
Berger belge	Révision n° 20 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2014
Puli	Révision n° 25 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2017
Berger Shetland	Révision n° 22 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2015
Corgi gallois (Cardigan)	Révision n° 25 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2017

EN ATTENTE

GROUPE 1 – Épagneul cocker anglais

AFFAIRES CLASSÉES – aucune modification apportée aux standards

- GROUPE 1 – Braque allemand à poil court
- GROUPE 2 – Chien d'Ibizan
- GROUPE 3 – Terre-Neuve - ergots
- GROUPE 3 – Malamute d'Alaska - ergots
- GROUPE 3 – Boxer - queue
- GROUPE 3 – Doberman pinscher - queue
- GROUPE 3 – Rottweiler
- GROUPE 3 – Chien d'eau portugais
- GROUPE 3 – Husky sibérien - ergots
- GROUPE 4 – Schnauzer (nain)
- GROUPE 5 – Chien esquimau américain - ergots
- GROUPE 7 – Bouvier des Flandres - queue
- GROUPE 7 – Corgi gallois (Pembroke) - queue
- GROUPE 7 – Berger australien - ergots
- GROUPE 7 – Berger anglais

AFFAIRES CLASSÉES – standards offrent déjà un choix

- GROUPE 1 – Braque de Weimar
- GROUPE 3 – Kuvasz
- GROUPE 4 – Terrier de Manchester
- GROUPE 5 – Chihuahua
- GROUPE 5 – Bichon havanais
- GROUPE 5 – Caniche
- GROUPE 6 – Bichon frisé
- GROUPE 6 – Terrier de Boston
- GROUPE 7 – Briard
- GROUPE 7 – Chien australien de bétail

AFFAIRES CLASSÉES – aucune réponse reçue de la part des clubs (aucune modification apportée aux standards)

GROUPE 1 – Retriever Nova Scotia Duck Tolling

GROUPE 4 – Terrier irlandais - queue

GROUPE 5 – Fox terrier miniature - queue

Lors de la réunion du Conseil d'administration en décembre 2017, le président du Conseil a demandé que le Comité sur la coupe d'oreilles et de queue et l'ablation des ergots soit dissous puisqu'on estimait que le comité avait bien rempli son mandat (Motion du Conseil n° 45-12-17).

Le tout respectueusement soumis par
Richard Paquette, président
Comité sur la coupe d'oreilles
et de queue et l'ablation des ergots

Comité directeur de la planification des ressources de l'entreprise (TI pour vous)

Le Comité directeur de la planification des ressources de l'entreprise est chargé de la surveillance et de l'orientation du projet PRE (TI pour vous). Suivant les besoins, il doit faire régulièrement des comptes au Conseil d'administration concernant les progrès du projet. En outre, le comité doit rendre des comptes au Comité de vérification sur une base trimestrielle.

Le comité se réunit chaque mois ou plus souvent au besoin. À la fin du projet et de la période de stabilisation, le comité sera dissous.

Directeur : Andrew McCallister
Président du comité : Peter Laventhall-Wolfish

Membres :
Roger Bannister
Murray Botterill
Amanda Kelly*
Donna Lee
Nashwaak Bridge, N.-B.
Winnipeg, Man.
Lower Sackville, N.-É.
Stittsville, Ont.

*Amanda Kelly a démissionné du comité, mais on continue de lui demander conseil en tant que membre du CCC. Le comité invitera un représentant du Comité sur les communications à remplacer Amanda.

Le Comité directeur de la planification des ressources de l'entreprise a été créé en 2015 et il a continué d'appuyer activement le projet TI pour vous au cours de l'année 2017.

La phase de réalisation du projet TI pour vous a été menée à bien et des rapports de progrès ont été présentés au Comité de vérification et au Conseil d'administration. Les résultats sont notamment :

- Création de la documentation de conception pour les adhésions, les enregistrements et les expositions et concours;
- Développement et essai de systèmes - adhésions et enregistrements;
- Conception de la page Profil du chien et tests d'utilisation de la page par les membres;
- Préparation de données existantes pour transfert au nouveau système;
- Obtention d'une subvention gouvernementale pour compenser en partie les coûts associés à la formation du personnel.

Jusqu'à présent, le comité demeure encouragé par le potentiel de la solution choisie.

Le tout respectueusement soumis par
Peter Laventhall-Wolfish, président
Comité directeur de la planification
des ressources de l'entreprise

Comité spécial sur la révision de RG004

(Procédure pour l'ajout d'une race à la liste races diverses aux fins de participation aux événements et de reconnaissance)

Lors de sa réunion en septembre 2017, le Conseil d'administration a nommé un comité spécial pour examiner la Procédure RG004 du chapitre IV, Enregistrement et l'Annexe 2 - Liste des races listées du *Manuel des politiques et des procédures* et, par la suite, proposer une modification afin d'intégrer la liste des races diverses à la liste de races reconnues par le Club Canin Canadien.

Directrice : Leila Bahorie
Président du comité : Ray Iredale

Membres :
Joan Bennett Vancouver, C.-B.
Joanne Boudreault Tottenham, Ont.

Le Comité spécial sur la révision de RG004 a tenu une réunion par téléconférence le mardi 31 octobre 2017 au siège social du CCC à Etobicoke, en Ontario, pour discuter du programme et élaborer un plan d'action. Les membres du comité ont examiné minutieusement la politique actuelle et leurs commentaires ont été compilés.

Remerciements au personnel : Le Comité spécial sur la révision de RG004 remercie M^{me} Leila Bahorie, directrice principale de la Division de l'enregistrement et du Service aux membres, de son appui.

Remerciements aux membres du comité : Je tiens aussi à remercier Joan Bennett et Joanne Boudreault de leur appui.

Le tout respectueusement soumis par
Ray Iredale, président
Comité spécial sur la révision de RG004

Comité sur les conditions d'admissibilité

Le Comité sur les conditions d'admissibilité a été nommé par le Conseil d'administration dans le but de mener à bien l'élaboration des conditions d'admissibilité pour chacune des races reconnues énumérées à l'article 24.1 des *Règlements administratifs* ainsi que des races en attente de reconnaissance figurant sur la liste des races listées. Pour la période 2014 à 2019, le comité a été constitué dans le but de mettre en œuvre ce programme.

Directrice : Leila Bahorie
Président du comité : Doug Windsor

Membres :
Thora Brown Almonte, Ont.
Lee Steeves Belnan, N.-É.
Diane Draper Directrice, Réglementation
Andrew Patton Directeur, Marketing
et Communications

Le Comité sur les conditions d'admissibilité s'était fixé comme objectif agressif d'achever un nombre important de conditions d'admissibilité et d'achever les conditions d'admissibilité de toutes les races avant le mois de décembre 2019.

Le comité s'est réuni sept fois par téléconférence (les 16, 19 et 26 janvier, les 2, 3 et 13 février et le 14 septembre 2017). En outre, le comité a tenu trois réunions au siège social du CCC (les 3 et 4 avril, les 15 et 16 août et les 26 et 27 septembre 2017).

Voici un sommaire des travaux entrepris :

Date	
Le 16 janvier 2017	Téléconférence - foxhound américain, foxhound anglais, harrier
Le 19 janvier 2017	Téléconférence - chien de Saint-Hubert, petit basset griffon vendéen
Le 23 janvier 2017	Dossier sur le référendum spécial 2016 transmis à Agriculture Canada

Le 26 janvier 2017	Téléconférence - lundehund norvégien, pharaoh hound
Le 2 février 2017	Téléconférence - elkhound norvégien
Le 3 février 2017	Téléconférence - basset hound
Le 13 février 2017	Téléconférence - doberman pinscher
Mars 2017	Groupe I (Chiens de sport) - Sondage auprès des éleveurs et des amateurs
Les 3 et 4 avril 2017	Réunion face à face
Juin - Juillet 2017	Groupe II (Lévriers et chiens courants) - Sondage auprès des éleveurs et des amateurs
Les 15 et 16 août 2017	Réunion face à face
Le 14 septembre 2017	Téléconférence - Référendum 2017
Les 26 et 27 septembre 2017	Réunion face à face

Le Comité sur les conditions d'admissibilité a terminé l'élaboration des conditions d'admissibilité pour toutes les races du groupe trois (III) - Chiens de travail et de neuf races du groupe quatre (IV) - Terriers.

Novembre 2017 – Référendum

Les conditions d'admissibilité pour quarante-six races des groupes I et II ont été présentées aux membres pour approbation. Toutes les conditions d'admissibilité ont été approuvées à l'unanimité.

Les membres du Comité sur les conditions d'admissibilité ont démissionné le 31 décembre 2017.

Je remercie M^{me} Leila Bahorie, directrice principale de la Division de l'enregistrement et du Service aux membres, M^{me} Diane Draper, directrice de la Division de la réglementation, et M. Andrew Patton, directeur de la Division du marketing et des communications, de leur excellent appui au cours de l'année.

Je tiens aussi à remercier M^{me} Lee Steeves et M^{me} Thora Brown de leur compétence, de leur expérience et de leur appui au cours de ce projet.

Le tout respectueusement soumis par
Doug Windsor, président
Comité sur les conditions d'admissibilité

Topical Antiseptic Skincare That Really Works

LEUCILLIN[®]

Animal Skincare

“irritation, dry, itchy, flaky or smelly skin”

itchy skin
sore paws
allergy management
cuts and grazes
weepy eyes
irritated ears
dry, flakey or smelly skin
soothing and calming
**100% safe on all skin types
for all mammals, birds & reptiles**



Specially formulated for the health and skincare of your pet, Leucillen is an effective and reliable first aid, sanitizing and skin management tool. Leucillen kills germs that can cause infection, irritation, dry, itchy, flaky or smelly skin and providing animal owners with a powerful solution to protect their pets skin health.

Leucillen cleverly mimics the bodies own immune system making it 100% safe even to ears, eyes, sensitive or allergy prone skin. Suitable for use on all mammals, birds and reptiles Leucillen is an innovative, reliable and affordable infection control solution that works.

Happy Healthy Pets From The Outside In

info@leucillen.ca www.leucillen.ca (416)-900-3768

Comité spécial sur le travail de flair

Le Comité spécial sur le travail de flair est chargé d'étudier toute question relative au travail de flair, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Directrice : Sherry Weiss
Agent de liaison du Conseil : D^r Paul Eckford

Membres :
 Michael Calhoun Hemmingford, Qc
 Connie Gavin Foxboro, Ont.
 Pat Kopec Calgary, Alb.
 Marie Sawford Cambridge, Ont.

Lors la réunion du Conseil d'administration en septembre 2016, une motion fut adoptée voulant que le Conseil des concours d'obéissance déterminerait la viabilité d'un nouvel événement appelé Travail de flair. Lors de la réunion du Conseil d'administration en juin 2017, le Conseil a adopté une motion qui transfère la responsabilité de la discipline de travail de flair du Conseil des concours d'obéissance au Conseil des épreuves de pistage.

Réunions tenues : le 27 juin 2017 et le 19 décembre 2017.

Le Comité spécial sur le travail de flair a préparé une proposition d'affaires pour présentation au Conseil d'administration du CCC.

Lors de la réunion du Conseil d'administration en décembre 2017, le programme a été approuvé.

Motion n° 34-12-17 proposée par M. Gilmour : « QUE le Conseil d'administration approuve un nouvel événement appelé Travail de flair à partir du 1^{er} janvier 2019. »

(Pendant la discussion, on a déterminé que le sous-comité actuel continuerait de s'occuper de la rédaction des règlements du travail de flair. La formation du comité sera présentée sous forme de motion au Conseil d'administration après le lancement de l'événement car il faut un comité pour apporter des modifications au livre de règlements d'une discipline.)

Au cours de l'année 2018, le comité travaillera à la rédaction des règlements de ce nouveau programme.

Le tout respectueusement soumis par
 D^r Paul Eckford, agent de liaison du Conseil
 Comité spécial sur le travail de flair

Comité spécial sur les chiens utilisés à des fins thérapeutiques

Le Comité spécial sur les chiens utilisés à des fins thérapeutiques est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration d'un programme de titres de reconnaissance pour les chiens utilisés à des fins thérapeutiques au Canada.

Directrice : Sherry Weiss
Agent de liaison du Conseil :
 (du 1^{er} janvier au 9 février 2017) Paul Oslach
 (du 19 mars au 31 décembre 2017) D^r Paul Eckford

Membres :
 Margaret Jones Ladysmith, C.-B.
 Marion Postgate Vancouver, C.-B.

Lors de la réunion du Conseil d'administration en décembre 2015, une motion fut adoptée voulant qu'un comité spécial soit formé pour explorer la possibilité d'ajouter un titre de chien utilisé à des fins thérapeutiques pour les chiens de race pure du CCC.

Le Comité spécial sur les chiens utilisés à des fins thérapeutiques s'est réuni en 2016 et en 2017 afin de préparer une proposition d'affaires pour présentation au Conseil d'administration du CCC.

Lors de la réunion du Conseil d'administration en septembre 2017, le Conseil a adopté la motion suivante :

Motion n° 35-09-17 proposée par M. Paquette : « QUE, à compter du 1^{er} janvier 2019, le Club Canin Canadien reconnaisse les titres décernés par des organisations régissant les chiens utilisés à des fins thérapeutiques approuvées par le CCC. »

Il a aussi été noté lors de la réunion en septembre 2017 que le Comité spécial sur les chiens utilisés à des fins thérapeutiques avait rempli son mandat. Par conséquent, il a été dissous.

En 2018, le CCC préparera les communications et les formulaires requis et communiquera avec les organisations régissant les chiens utilisés à des fins thérapeutiques afin de respecter la date de lancement. Le programme de titres de reconnaissance est ouvert à tous les chiens qui possèdent un numéro d'enregistrement au CCC, un numéro de certification races diverses (MCN), un numéro de participation à l'événement (PEN) ou un numéro de compagnon canin (NCC). Un titre Bon voisin canin (BVC) est obligatoire pour être admissible à un titre de chien utilisé à des fins thérapeutiques auprès du CCC.

Le tout respectueusement soumis par
 D^r Paul Eckford, agent de liaison du Conseil
 Comité spécial sur les chiens
 utilisés à des fins thérapeutiques

Dispositifs de qualité supérieure pour l'élevage, éducation et soutien

pour les éleveurs du
meilleur de l'exposition

Échographes et formation
Caisses de mise bas
DéTECTEURS d'ovulation et de gestation

PetTech ♥ **CCC**

Fiers de vous appuyer et d'appuyer ce que vous aimez le plus! Qu'il s'agisse de vous encourager aux expositions et événements ou d'offrir aux membres des produits exclusifs, une formation, des rabais et une expédition accélérée gratuite...

Nous sommes là pour vous aider!



premier breeding devices
dispositifs l'élevage de qualité

PetTechSolutions.com
1-800-672-9182